

www.colsbleus.fr

Cols•bleus

MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

N°3055 — FÉVRIER 2017

RENCONTRE
AMIRAL CHRISTOPHE PRAZUCK
PAGE 30

PLANÈTE MER
**PUISSANCE NAVALE RUSSE
ET CONFLIT SYRIEN**
PAGE 32

IMMERSION
**DANS LE COCKPIT
DU CAÏMAN DE LA 33F**
PAGE 42



Condition militaire

Au cœur du dialogue

Publicité

Éditorial

«La concertation au cœur du commandement»



Capitaine de vaisseau
Bertrand Dumoulin,
directeur
de la publication

Concertation, dialogue interne, écoute ! Si ces mots recouvrent des périmètres parfois différents, ils touchent à ce que la Marine a de plus précieux : les hommes et les femmes qui la composent et qui font vivre l'esprit

d'équipage. Celui-ci consiste à agir en premier lieu pour le bien de l'unité avant de penser à son intérêt personnel. La vie à bord exige un sens très développé de la cohésion, sans laquelle il ne peut y avoir de fonctionnement harmonieux de l'unité. Si l'individualisme n'y a pas sa place, l'épanouissement de chacun est essentiel à la cohésion de l'ensemble. Cela dépasse le seul cadre du travail car le marin embarqué doit partir en mer l'esprit serein en sachant que sa famille sera soutenue.

Le président de la République déclarait à ce sujet le 14 janvier 2015 à bord du *Charles de Gaulle* : « *Il y a, ce qu'on appelle, dans la Marine l'esprit d'équipage. C'est une belle expression l'esprit d'équipage. (...) Cela veut dire agréger des hommes et des femmes qui apportent chacune, chacun leurs compétences, leur savoir-faire, leurs qualités, leurs origines, leurs parcours, leur diversité.* » Et d'ajouter : « *La France doit être un équipage.* »

Avant même d'évoquer les structures et outils mis en place en matière de concertation, il convient de rappeler que celle-ci fait partie du commandement. Lors d'une conférence sur le commandement, l'amiral commandant la Force d'action navale concluait par ses mots : « *Écoutez vos conseillers, écarterez vos juges.* »⁽¹⁾ Le commandant oriente son action vers le succès de la mission, il n'est pas là pour plaire mais, avant de décider, il écoute ses adjoints et est attentif aux préoccupations de chacun. Cela exige du chef de la bienveillance, au sens

strict du mot, à savoir « vouloir le bien », le bien final de la Marine comme de l'individu. Rien ne remplace la connaissance mutuelle qui permet au chef de savoir ce qu'il est en mesure de demander à un subordonné et à ce dernier de connaître les attentes de ses supérieurs. Une telle relation se construit dans la durée, pour qu'en cas de coup dur chacun puisse travailler à sa place dans la confiance réciproque.

Quelles que soient les qualités propres du commandant ou du chef, il ne lui est évidemment pas possible de connaître les préoccupations de chacun, et puis un membre de l'équipage ne se confiera pas de la même façon à un de ses pairs qu'à sa hiérarchie. C'est là que le rôle des représentants de catégorie prend tout sens : ils constituent des relais précieux entre le commandement et l'équipage. Leur rôle ne se limite évidemment pas à l'organisation des sorties de cohésion ou des pots de départ, mais consiste à conseiller le commandement. Étroitement associés aux décisions du commandement, ils doivent en expliquer les enjeux à l'équipage. Ils sont ainsi les premiers acteurs de l'esprit d'équipage. En leur donnant la parole, *Cols Bleus* rend hommage à tous ceux qui donnent de leur temps pour la collectivité. Il est certes parfois difficile de trouver des volontaires au sein des unités mais quand on interroge ceux qui exercent ou ont exercé ce rôle, ils sont unanimes pour dire combien cette fonction est valorisante.

Enfin, à l'échelon national, les instances de concertation, en pleine évolution, constituent un outil supplémentaire pour travailler à l'amélioration de la condition du marin dans le contexte actuel.

Si vous ignorez encore qui, à l'échelon national, est votre représentant de catégorie, alors surtout ne référez pas ce *Cols Bleus* ! ●

(1) VAE Alain Dumontet (stage de commandement, juin 2005).

Publicité

actus 6



passion marine 16

Condition militaire – au cœur du dialogue



focus 26

Votre défense commence au large

rencontre 28

- « Cette coopération a permis de standardiser les procédures »
CF Marco Taedcke
- « Les relations franco-allemandes sont profondément ancrées »
CF Michael Sichler
- « Excellence professionnelle, pugnacité et enthousiasme »
Amiral Christophe Prazuck



32 planète mer

Puissance navale russe et conflit syrien –
Du déni d'accès à la projection de puissance

34 vie des unités

Opérations, missions, entraînements quotidiens.
Les unités de la Marine en action

36 RH

- Réserve opérationnelle, garde nationale renforcée
- Modernisation, nouveau statut pour l'École navale
- Être mécatronicien, un choix fort, une formation exigeante



40 portrait

QM1 Hugo Dufrane, membre élu du CSFM

42 immersion

Dans le cockpit du *Caïman* de la 33F



46 histoire

Circumnavigation, la vie épicée de Jean(ne) Barret

48 loisirs

Toute l'actualité culturelle de la mer et des marins

actus





instantané

EN 2016, L'ACONIT HORS DU PORT-BASE PENDANT 217 JOURS

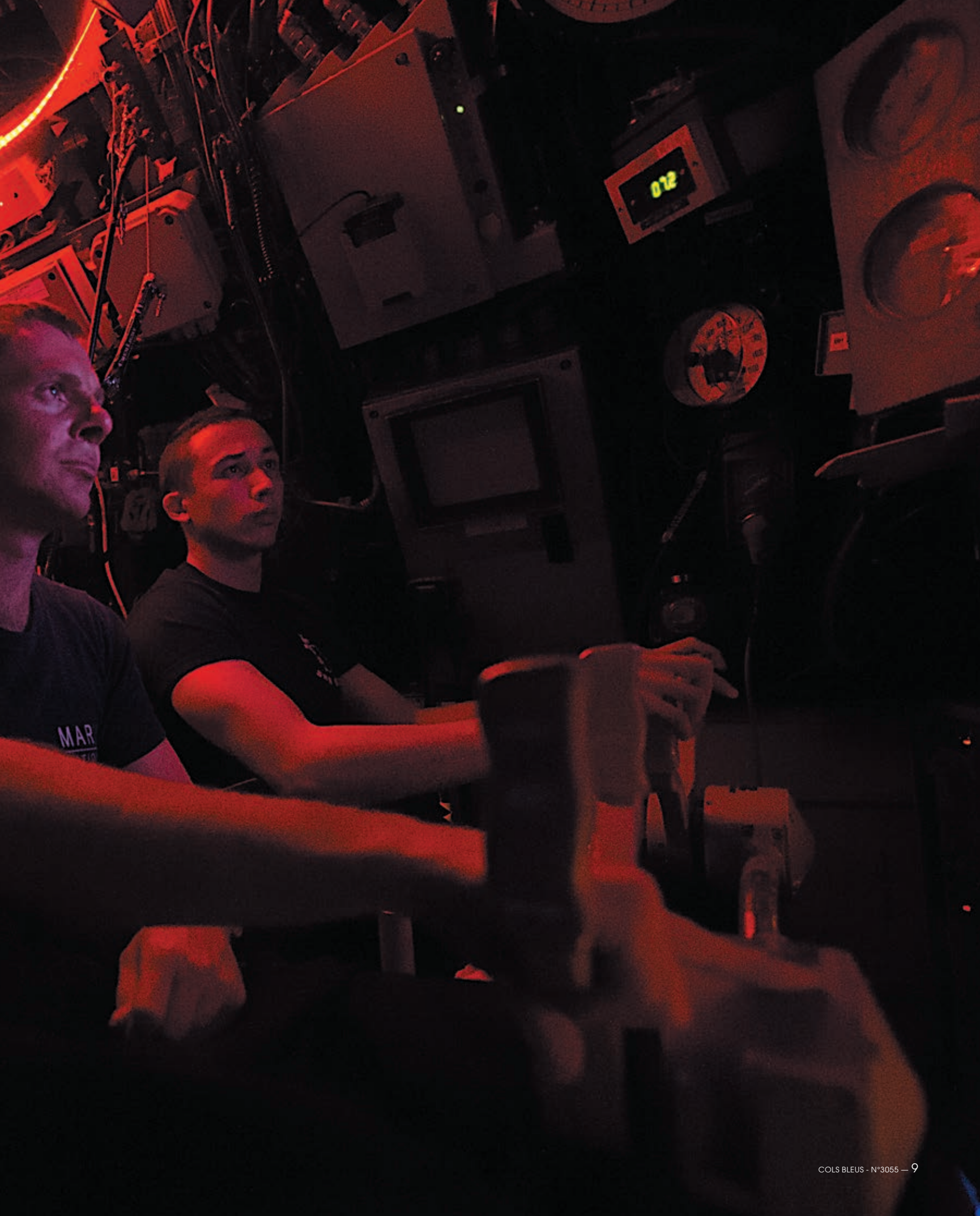
Le 29 décembre, l'amiral Prazuck, chef d'état-major de la Marine, accompagné de madame Avé, directrice des ressources humaines du ministère de la Défense, se sont rendus à bord de la frégate de type *La Fayette Aconit*, juste avant la fin de sa mission. Les marins de l'*Aconit* ont été les plus sollicités de la Marine avec 217 jours d'absence du port-base en 2016, dont 171 jours de mer. Les bâtiments de type *La Fayette* sont régulièrement déployés au large de la Syrie, dans le golfe Arabo-Persique, dans les détroits d'Ormuz et de Bab el-Mandeb.



instantané

1 000 JOURS DE MER POUR LES SOUS-MARINS NUCLÉAIRES D'ATTAQUE (SNA) EN 2016

Le 31 décembre, l'équipage rouge du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Émeraude* a effectué le 1 000^e jour de mer de SNA de l'année 2016. Avec un niveau d'activité en hausse de plus de 10 %, c'est la première fois depuis l'armement de ces bateaux qu'un tel taux de présence en mer est atteint. Ces 1 000 jours représentent un taux d'effort moyen de près de 85 % pour les équipages, ce qui signifie qu'ils passent 85 % de leur temps à la mer une fois qualifiés opérationnels.



Amers et azimuth

Instantané de l'actualité des bâtiments déployés

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Source Ifremer

ANTILLES

ZEE : env. 138 000 km²

GUYANE

ZEE : env. 126 000 km²

CLIPPERTON

ZEE : env. 434 000 km²

MÉTROPOLE

ZEE : env. 349 000 km²

NOUVELLE-CALÉDONIE - WALLIS ET FUTUNA

ZEE : env. 1 625 000 km²

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

ZEE : env. 10 000 km²

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

ZEE : env. 1 727 000 km²

POLYNÉSIE FRANÇAISE

ZEE : env. 4 804 000 km²

LA RÉUNION - MAYOTTE - ÎLES ÉPARSES

ZEE : env. 1 058 000 km²

1

OCÉAN ATLANTIQUE

DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE

BH Borda • PSP Pluvier

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

A FREMM Provence + Caiman Marine • PHM LV Lavallée

OPÉRATION CORYMBE

PHM CDT L'Herminier • B Falcon 50

3

MANCHE - MER DU NORD

DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE

PSP Pluvier • E PSP Flamant • Caiman 33F depuis Maupertus • Dauphin SP 35F depuis Le Touquet

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

PSP Cormoran



- Points d'appui
- Bases permanentes en métropole, outre-mer et à l'étranger
- Zones économiques exclusives françaises

29
BÂTIMENTS

5
AÉRONEFS

2042
MARINS

LE 10 JANVIER 2017

MISSIONS PERMANENTES



Sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE)
Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA)



Équipes spécialisées connaissance et anticipation



Fusiliers marins (équipes de protection embarquées - EPE)
Commandos (opérations dans la bande sahélo-saharienne opération Barkhane)

2

MER MÉDITERRANÉE

OPÉRATION CHAMMAL

C FASM Montcalm + Lynx • Atlantique 2

OPÉRATION SOPHIA

PHM CDT Ducuing

DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE

PHM EV Jacoubet

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

PHM CDT Bouan



OCÉAN INDIEN

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

FDA Forbin + Caïman Marine



© C. LUIU/MN



© MN



© V. ORSINI/MN



© D. DAVESNE/MN



© F. LEDOUX/MN



en images

1 13/12/2016 RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE FRANCO- ALLEMANDE

Le chef d'état-major de la Marine a reçu son homologue allemand l'amiral Andreas Krause pour une visite officielle au ministère de la Défense, à Balard. Les deux chefs d'état-major ont signé une feuille de route, des mesures concrètes visant le « renforcement de la coopération bilatérale » des deux marines.

2 13/12/2016 LA CAPACITÉ HÉLICOPTÈRE BOMBARDIER D'EAU VALIDÉE EN POLYNÉSIE

L'état-major de la Marine a prononcé la mise en service opérationnel (MSO) de la capacité hélicoptère bombardier d'eau (HBE) pour le *Dauphin N3+* en Polynésie française. La lutte anti-incendie s'ajoute ainsi à son spectre de missions.

3 23/12/2016 PREMIÈRE MISSION POUR LE BÂTIMENT MULTI-MISSIONS D'ENTRECASTEAUX

Le 23 décembre 2016, le bâtiment multi-missions (B2M) *D'Entrecasteaux* a achevé une campagne de surveillance et de protection des espaces maritimes qui aura duré un mois. Il s'agissait de la première mission opérationnelle de ce navire depuis la Nouvelle-Calédonie.

4 16/12/2016 RENCONTRE DE CECMED AVEC LE COMMANDANT DU 10^E GROUPE AÉRONAVAL DE L'US NAVY

Le vice-amiral d'escadre (VAE) Charles-Henri du Ché, commandant la

© E. CADOU/MN



© J. BELLENAND/MN

zone et l'arrondissement maritime Méditerranée (CECMED) a reçu le contre-amiral James Malloy, commandant le 10^e Groupe aéronaval de l'US Navy dans les locaux du commandement de la Marine (COMAR) à Marseille. Ces échanges se sont poursuivis à bord du porte-avions américain *USS Dwight D. Eisenhower* en escale à Marseille. Le VAE du Ché s'est adressé à l'équipage pour souligner et réaffirmer l'importance de la coopération entre les deux marines dans un contexte fortement marqué par le haut niveau d'engagement dans l'opération *Inherent Resolve* qui s'inscrit dans la lutte contre Daech.

5 13/12/2016 LE FLAMANT PORTE ASSISTANCE À UN NAVIRE DE PÊCHE

Mardi 13 décembre, à 19 h 40, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Jobourg est alerté par le sémaphore de Port-en-Bessin (Calvados) que l'hélice du navire de pêche *La Virgule* est engagée par un câble d'acier. Rapidement arrivés sur zone, les plongeurs du patrouilleur de service public (PSP) *Flamant* parviennent à désengager l'hélice, permettant au navire de reprendre son activité.



© E. MOCCUILLON/MN



© V. ORSINI/MN



© F. DUPOUICH/MN



© CG. QUILVIG/MN

6 15/12/2016 CÉRÉMONIE AUX COULEURS DE L'OMI À LANVÉOC

Le 15 décembre 2016, lors de la dernière cérémonie des couleurs de l'année, une lettre de félicitations adressée par l'Organisation maritime internationale (OMI) a été lue en l'honneur des flottilles 33F et 34F. Le secrétaire général de l'OMI a tenu à les récompenser pour acte héroïque en mer pour leur action au profit du *Modern Express*.

dixit ●

« Votre présence continue procure à notre pays son autonomie d'appréciation. »

Discours du chef d'état-major de la Marine aux marins de la frégate de type *La Fayette l'Aconit*, le 30 décembre.

« Je voulais aussi vous féliciter pour l'accueil que vous réservez aux cadets. Vous n'y êtes pas obligés. Vous le faites parce que vous avez conscience qu'il y a un formidable potentiel d'engagement dans notre pays. (...) Je voudrais donc leur dire que leur signature nous touche particulièrement, parce qu'ils l'ont fait volontairement. »

Discours du président de la République, lors de la cérémonie de signature de la charte des cadets du bataillon de marins-pompiers de Marseille le 8 décembre 2016.

Parrainage

Le Dixmude : un filleul XXL pour Marseille



© A. GROVER/MN

LE BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT (BPC) *DIXMUDE* EST, DEPUIS LE VENDREDI 13 JANVIER 2017, LE NOUVEAU FILLEUL DE LA VILLE DE MARSEILLE. Plusieurs cérémonies officielles ont été organisées à l'occasion de cette escale dans la cité phocéenne. Les marins du *Dixmude* ont d'abord accueilli 37 stagiaires de la préparation militaire marine (PMM) de Marseille avec lesquels ils sont désormais jumelés.

La cérémonie officielle de parrainage entre Marseille et le *Dixmude* s'est ensuite déroulée à l'hôtel de ville en présence de M. Gaudin, sénateur-maire de Marseille, et du CV Lavault, commandant du BPC. M. Gaudin a souligné « l'honneur qui est fait à Marseille, seconde ville de France et forte de ses 2 400 marins-pompiers, d'être à nouveau associée à la Marine nationale ». Pour la Marine, ce parrainage des unités opérationnelles permet de s'associer à des communes désireuses de promouvoir un esprit de défense et de découvrir le fonctionnement et la vie d'une unité de la Marine. Ces initiatives renforcent le lien entre les armées et la Nation et permettent d'établir des liens étroits avec la ville, et en particulier la jeunesse par les écoles.



© A. GROVER/MN

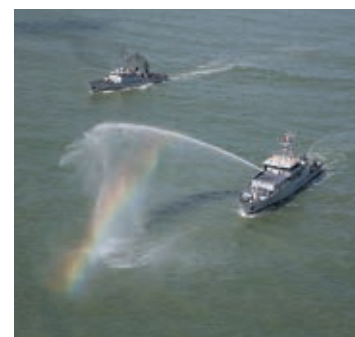
Mission

La Confiance en mer guyanaise

LA *CONFIANCE* A REJOINT LA BASE NAVALE DE DÉGRAD-DES-CANNES (GUYANE) son nouveau port d'attache le 14 décembre. Durant son transit depuis Brest, elle a effectué sa première mission opérationnelle au profit d'un malade à bord d'un voilier qui se rendait aux Antilles.

Spécialement conçu et adapté aux particularités environnementales, nautiques et opérationnelles du théâtre guyanais, les patrouilleurs légers guyanais (PLG)

La Confiance et *La Résolue* seront aussi à l'aise en haute mer que dans les faibles fonds guyanais. Capables de rester plus de 10 jours en mer, ils disposeront d'importants moyens de projection de forces et de coercition. Les PLG assureront les missions de souveraineté et la protection des intérêts nationaux dans la zone maritime Antilles-Guyane, dont la protection du Centre spatial guyanais (CSG) de Kourou et la lutte contre la pêche illégale.



© THOMAS D./FAG

le chiffre ●

300 000

C'est le nombre de nautiques parcourus par la frégate de défense aérienne (FDA) *Forbin* après 8 années d'opérations. C'est une fois et demie la distance de la Terre à la lune.

Fusiliers marins et commandos marine Secourisme au combat, au plus près du réel

LE SECOND STAGE BIENNUEL DES OPÉRATEURS DE PREMIERS SECOURS AU COMBAT (OPSC), organisé par l'École des fusiliers marins, s'est déroulé fin novembre à Lorient. Il s'agit de la seule formation au sein des armées qui allie formation technique au secourisme de combat et mises en situation tactique.

Initialement réservé aux seuls commandos marine, ce stage vient de recevoir l'agrément du Service de santé des armées (SSA) pour dispenser la formation technique du Sauvetage de combat de niveau 2 (SC2). Il est désormais ouvert aux membres des autres forces spéciales. Deux stagiaires du 1^{er} RPIma et du 13^e RDP ont ainsi pu participer à ce stage unique.



© LARGO/MN

BMPM Le président de la République à la rencontre des cadets

LE 8 DÉCEMBRE, la 6^e promotion de cadets des marins-pompiers de Marseille a signé sa charte d'engagement, en présence de François Hollande, président de la République, qui a salué la qualité des actions du bataillon et la belle initiative des cadets pour la jeunesse.



© H. LE CHEVALIER/MN

Entraînement opérationnel Squale 16

DU 8 AU 12 DÉCEMBRE 2016, au large des côtes corses, plusieurs unités navales et sous-marines ainsi que des aéronefs ont participé à l'entraînement opérationnel de lutte anti-sous-marine Squale 2016.

De nombreux moyens étaient engagés : la frégate multi-missions (FREMM) *Languedoc* et son *Caïman* embarqué (flottille 33F), la frégate de lutte anti-sous-marine (FASM) *Montcalm* et son *Lynx* embarqué (flottille 34F), le patrouilleur de haute-mer *EV Jacoubet*, un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* et un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA), l'*Émeraude*. Cet entraînement dense et exigeant a montré la capacité opérationnelle de la FREMM *Languedoc* dotée d'équipements de nouvelle génération, aux performances remarquables. La pertinence du couple *Caïman*-FREMM a été de nouveau démontrée : allongée apportée par l'hélicoptère, efficacité de ses senseurs, atout pour la maîtrise d'environnements difficiles. Ces compétences sont utilisées pour garantir la sûreté de nos approches.

en bref

SALON DE LA PLONGÉE LA MARINE EN IMMERSION

Présents au 19^e salon de la plongée sous-marine de Paris du 6 au 9 janvier, les marins de la Cellule d'expertise de la plongée humaine et d'intervention sous la mer (Cephismar) ont fait découvrir leur métier et les missions des plongeurs au grand public.

TOUR DU MONDE EN SOLITAIRE UN FALCON 50 À LA RENCONTRE DE THOMAS COVILLE

Le 25 décembre, à quelques heures de battre le record du tour du monde en solitaire, Thomas Coville a échangé quelques mots émouvants avec l'équipage d'un *Falcon 50* de la Marine au large de Ouessant.



© MN

CORYMBE PASSAGE DE RELAIS

Le 21 décembre, après 63 jours de déploiement, la frégate de surveillance *Ventôse* a passé le relais de la mission Corymbe au patrouilleur de haute mer *Commandant L'Herminier* lors d'une journée d'escale commune à Dakar.

BREST ENTRAÎNEMENT MORSKOUL

Du 12 au 16 décembre, plusieurs bâtiments brestois étaient réunis en mer d'Iroise et dans le golfe de Gascogne dans le cadre de l'entraînement opérationnel Morskoul, pour une succession d'exercices qualifiants à la mer.

TROPHÉES DES CHAMPIONS 2016 LA QM CHARLINE PICON, MARIN DE L'ANNÉE

Le 5 décembre, la quartier-maître de 2^e classe Charline Picon, médaillée d'or en planche à voile aux Jeux olympiques de Rio, a été élue « Marin de l'année » aux Trophées des Champions 2016 organisés par la fédération française de voile.



© J-M LIOT/FFV

COMH@BI L'HABILLEMENT ET L'OUTRE-MER

Le marin désigné pour une affectation outre-mer doit y arriver avec tous ses effets et pour la durée totale de son séjour. Son compte de points est automatiquement augmenté avant son départ, l'allocation annuelle étant multipliée par le nombre d'années d'affectation (par défaut : trois). Les éventuels contingents de délivrance par article sont également adaptés à la période considérée. Le marin peut s'approvisionner auprès de son salon habillement ou en utilisant COMH@BI. Les éventuelles retouches sont effectuées par les points du service de proximité pour les équipements du commissariat (SPEC) de la société Abilis implantés dans tous les ports. Dès lors qu'il aura quitté la métropole, le marin ne pourra plus avoir recours à COMH@BI. Le soutien habillement sera assuré par son nouveau GSBdD dans les cas limitatifs suivants : changement de grade, détérioration, vol, prolongation de séjour.



Condition militaire

Au cœur du dialogue

Directement liés aux performances de la Marine, le dialogue interne et la concertation touchent tous les marins depuis leurs débuts en tant que militaire jusqu'après la fin de leur carrière. Cette année, le Conseil de la fonction militaire de la Marine (CFMM) et le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) se rénovent et sont renouvelés intégralement. C'est l'occasion de préciser le rôle de ceux qui dédient leur temps à la collectivité en portant les voix de leurs pairs, *Cols Bleus* leur donne la parole.

● DOSSIER RÉALISÉ PAR L'ASP ÉLISA PHILIPPOT ET L'ASP MARIE MOREL

Représentation

Le maintien de la cohésion

Pour représenter les marins, les officiers, officiers-mariniers et quartiers-maîtres et matelots élisent parmi leurs pairs un président de catégorie. Les personnes désignées ont alors la double charge de relayer les aspirations du personnel

auprès du commandement, et d'expliquer à leurs camarades le sens des décisions prises, tout cela afin d'assurer une plus grande cohésion et adhésion à la mission. Ce rôle de relais à double sens est très valorisant puisqu'il permet d'être au cœur de l'activité et de la vie de l'unité.

À L'ÉCOUTE POUR INFORMER

Une fois élus, les présidents des officiers, des officiers mariniers et les quartiers-maîtres major ont pour devoir de servir de relais d'information dans le sens montant comme descendant. Ils contribuent à la cohésion et à l'harmonie de la vie de la collectivité. Les marins vont ainsi pouvoir se tourner vers eux pour faire remonter les problématiques personnelles et collectives qu'ils pourraient rencontrer au cours de leur carrière. Être président de catégorie signifie être à l'écoute des préoccupations de chacun et, aux dires de certains, ce ne sont pas ceux qui « parlent le plus fort » qui ont besoin d'être entendus.

UN POUR TOUS

À la fois guides et animateurs, les présidents sont chargés de renforcer la discipline, la solidarité et la cohésion au sein de leur unité. Ce rôle clé sous-entend également de participer à la formation des jeunes marins et à l'intégration des nouveaux embarqués. La participation



© F. LE BIHAN/MN

des présidents de catégorie aux instances de concertation – conseils d'unité, commissions d'harmonisation de la notation, commissions participatives d'unité (CPU), commissions participatives du port (CPP) et conseil local de la fonction militaire (CLFMM) – contribue à garantir l'esprit d'équipage.

UN RELAIS VERS L'EXTÉRIEUR

Connaissant précisément les problématiques des marins, ces représentants sont les inter-

locuteurs privilégiés des correspondants du personnel officier (CPO), des majors conseillers et des marins chargés de la condition du personnel de la Marine. Ils ont un rôle d'accueil et d'information auprès des réservistes et des anciens. Ils sont également le point d'entrée des amicales et associations d'anciens marins, avec lesquelles ils peuvent entretenir des relations et organiser des rencontres, assurant *de facto* le dynamisme des liens entre la Marine et l'extérieur. ●

Témoignage

Correspondant du personnel officier (CPO) CC Édouard Carrard



© M. MOREL/MN

« J'ai souhaité être CPO pour me mettre au service de mes camarades, être un de leur relais auprès de nos autorités. C'est une fonction qui m'oblige, vis-à-vis du CEMM, et vis-à-vis des officiers ! Mon rôle est de rendre compte au CEMM des sujets les plus sensibles de préoccupation ou de satisfaction des officiers et de pouvoir les éclairer sur les actions et les mesures prises à l'échelon central, en m'appuyant sur le réseau des présidents des officiers. Néanmoins, je ne me substitue pas à la voie hiérarchique qui demeure la voie normale de remontée de l'information.

J'espère que les officiers apprécient la franchise et la confiance dans nos rapports et je retiens de cette expérience leur force de caractère pour conduire avec succès leurs missions. Comme le point par trois relèvements, le CEMM a besoin de canaux d'information multiples. Le CPO, tout comme les majors conseillers, est un maillon indispensable pour que le CEMM ait une vision fidèle et en temps réel du moral de ses marins. »

« Au-delà des compensations financières, la revalorisation de la condition militaire doit s'attacher à l'accompagnement des familles, à la qualité de vie dans les unités, et au développement de l'action sociale. C'est un thème qui vous est aussi cher, car le choix d'une carrière dans nos armées n'est pas uniquement un engagement professionnel. C'est un choix de vie, pour soi, mais également pour ses proches. »

Discours du président de la République, le 25 novembre 2016 devant les membres du Conseil supérieur de la fonction militaire.



© M. DENNIEL/MN



1 L'appareillage,
un moment fort pour
la vie de l'équipage.

2 Dialogue interne :
un lien direct entre
représentants de
catégories et hautes
autorités de la Marine.

© M. MOREL/MN

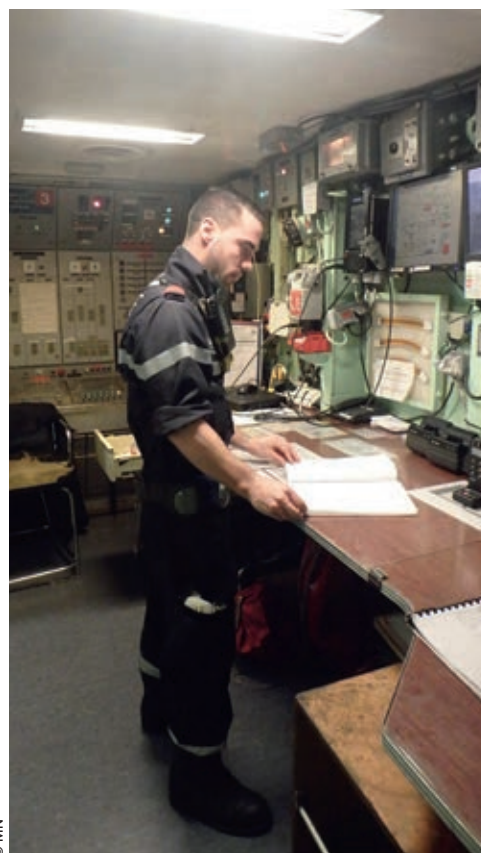


Témoignage

Major conseiller Eucheloup,
correspondant du personnel
non-officier auprès du chef
d'état-major de la Marine

« Tout comme le CPO, j'ai pour mission d'analyser au fil de l'eau les attentes des non-officiers et d'apporter un complément d'information aux éléments qui parviennent au CEMM par la voie hiérarchique, tout en veillant à ce que les attentes du personnel soient prises en considération. Je suis également le relais de communication montant et descendant des majors conseillers placés auprès des grands commandements organiques et territoriaux de la Marine et suis chargé d'animer ce réseau par l'envoi d'informations et l'organisation régulière de réunions ou de séminaires de travail et d'échanges avec les bureaux de l'échelon central. Je rends compte régulièrement au chef d'état-major de la Marine des principaux sujets de préoccupations de la maistrance et des équipages grâce à des entretiens ponctuels et réguliers. La notion de confiance est très importante et implique une adhésion totale du marin dans sa relation avec son major conseiller. »

© MN



Témoignage

Maître principal Pascal Manchec,
président des officiers marins
du porte-avions *Charles de Gaulle*

« Tout d'abord suppléant, j'ai pris mes fonctions de président des officiers marins en octobre 2014. Le représentant de catégorie tient en quelques sortes le rôle de « grand frère » à bord d'un bâtiment, il est à l'écoute des autres marins et leur apporte, avec les moyens dont il dispose, son aide logistique, sociale et peut être un acteur dans l'avancement de leur carrière. Je me souviens d'une fois où nous avons fait rapatrier un marin, avec l'aide de l'état-major embarqué. Notre mission avait été prolongée et ce dernier devait absolument rentrer pour s'occuper de ses enfants dont il avait la garde. J'ai également rencontré des situations où des marins avaient perdu leurs proches et nous avons tout mis en œuvre afin de pouvoir les épauler. Sur une note plus joyeuse, nous avons aussi eu de jeunes papas ; quoi qu'il arrive nous sommes là pour essayer d'arranger le quotidien des hommes et des femmes embarqués. »

Témoignage

Quartier-maître major Franck J.,
affecté sur la frégate anti-sous-
marine (FASM) Latouche-Tréville

« Ma principale activité est l'amélioration des conditions de vie des quartiers-maîtres et matelots : rendre les locaux plus agréables mais également surveiller le moral de mes camarades et établir un bon esprit à la cafétéria. J'ai un rôle important d'intermédiaire et d'interlocuteur privilégié pour tous les sujets qui concernent le personnel équipage. Je m'exprime en particulier à la CPU. Je me suis porté volontaire car je voulais avoir plus de responsabilités, être personnellement impliqué dans l'organisation de la vie courante de la frégate et faire valoir le point de vue de mes camarades... Cela demande évidemment de la disponibilité mais ce rôle de représentant est très valorisant. »



Retrouvez sur Colbleus.fr les
critères pour devenir major
conseiller

Dialogue local

Participation

Au sein des formations, la participation des marins à la prise de décisions relevant de la vie courante de leur unité s'effectue dans le cadre des commissions participatives.

Organisée au moins une fois par trimestre, ou à la demande des présidents de catégorie, la commission participative d'unité (CPU) constitue la structure majeure de participation d'une formation ou unité. Présidée par le commandant, elle est le lieu d'expression et d'échange privilégié entre le commandement et ses membres. Le but de la CPU est avant tout de faciliter la circulation des informations concernant la vie courante et l'activité à bord. Les conditions de vie, de travail et d'exécution du service sont abordées pour proposer des aménagements utiles aux marins.

Il arrive parfois que des questions soulevées

au cours d'une CPU nécessitent une réponse dans un cadre plus large que l'unité. Elles sont alors transmises par le commandant de formation ou d'unité soit aux instances de la commission participative du port (CPP), soit à l'officier chargé de la condition du personnel de la Marine de l'arrondissement maritime.

COMMISSION PARTICIPATIVE DU PORT

Prenant place deux fois par an dans les ports de Brest, Cherbourg, Lorient, Toulon et à Paris, la CPP permet d'entretenir un dialogue entre les autorités territoriales, les commandants de force maritime, les services et les représentants du personnel des unités. Cette commission est une spécificité de la Marine puisqu'elle rattache les marins à leurs racines *via* les ports. Pour que toutes les formations et unités puissent proposer des sujets à inscrire à l'ordre du jour, une communication préalable est effectuée au sein de la base de défense.

Au cours des sessions, les questions locales dépassant le cadre des unités affectées dans le port (vie courante, conditions de travail, conséquences sur l'environnement local et familial) sont examinées. Des réponses ou solutions sont ensuite proposées par les autorités ou organismes compétents. ●



© V. ORSINI/MN

1



© P. SOLA/MN

Témoignage

Premier maître Christian Collingro, président des officiers marins de la base d'aéronautique navale (BAN) de Landivisiau.

« Étant membre de plusieurs commissions telles que la CPU, je suis amené à donner des avis ou des conseils dans le cadre des questions abordées. Je suis directement associé par le commandant de la BAN à toute étude portant spécifiquement sur ma catégorie. Je récolte les questions des marins, fais un premier tri, puis prépare une synthèse pour les retransmettre au COMAEQ (commandant adjoint équipage). Au cours de la CPU, je peux donner un avis ou apporter des renseignements complémentaires sur une question. Je trouve ce poste et le fait d'être au contact aussi bien de ma hiérarchie que du personnel très enrichissant humainement, c'est pourquoi je souhaite m'investir encore le plus longtemps possible ! »



1 & 2 L'accompagnement des familles, une nécessité pour le marin embarqué.



Outre-mer

Les majors conseillers outre-mer sont particulièrement impliqués dans les actions de proximité et de cohésion, notamment au profit des marins affectés sur des unités navigantes ou ceux employés en milieu interarmées. Les sujets de préoccupations que sont le logement et l'accompagnement des familles, dans un contexte d'éloignement, peuvent générer des tensions, des désillusions, voire des frustrations. Les majors conseillers placés auprès des commandants de base navale outre-mer sont attentifs à ces signaux d'alerte et doivent être capables d'en informer le commandement pour mettre en place des mesures adaptées à chaque cas particulier. Leur rôle de proximité et de conseil est prépondérant dans l'accueil du marin et de sa famille, grâce notamment à l'organisation de séances d'information pratique.

Interview

VAE Jean Baptiste Dupuis, directeur du personnel militaire de la Marine

« La Marine a besoin des représentants de catégorie »



© A. MANZANO/MN

Amiral, quelle est votre vision du dialogue interne dans la Marine ?

Le dialogue interne est un enjeu majeur des ressources humaines, car il permet de susciter l'adhésion du personnel et de recueillir ses préoccupations. Tout au long de ma carrière j'ai pu constater que l'organisation mise en place offre un cadre adapté qui permet aussi bien de partager les bonnes nouvelles que d'exprimer les inquiétudes. C'est donc un outil précieux pour entretenir et développer l'esprit d'équipage. Par ailleurs, le dialogue interne est global puisqu'il met en lien de nombreux acteurs

de la Marine : le commandement, les présidents de catégorie, les majors conseillers, le CFMM et les marins eux-même.

Quels sont les enjeux et l'importance du dialogue interne ?

La condition du personnel et le moral de nos marins sont les enjeux principaux de ces échanges. De fait, l'exercice du commandement ne peut se passer du dialogue interne. Celui-ci s'applique en effet à tous les niveaux de la Marine et donne au CEMM les moyens d'exercer ses responsabilités vis-à-vis du moral du personnel. Pour la DPMM, ce dialogue doit être permanent car il permet de répondre au mieux aux attentes des marins, et si possible de les anticiper.

Qu'en est-il du personnel civil ?

Le besoin de dialogue au sein de l'institution concerne bien évidemment l'ensemble du personnel. Mais la différence de statut implique une organisation et une forme de dialogue différentes. Lors des élections professionnelles, le personnel civil élit des représentants syndicaux qui siègent ensuite au sein des comités techniques et des instances individuelles.

Avez-vous des préoccupations particulières dans le domaine du dialogue interne dans la Marine ?

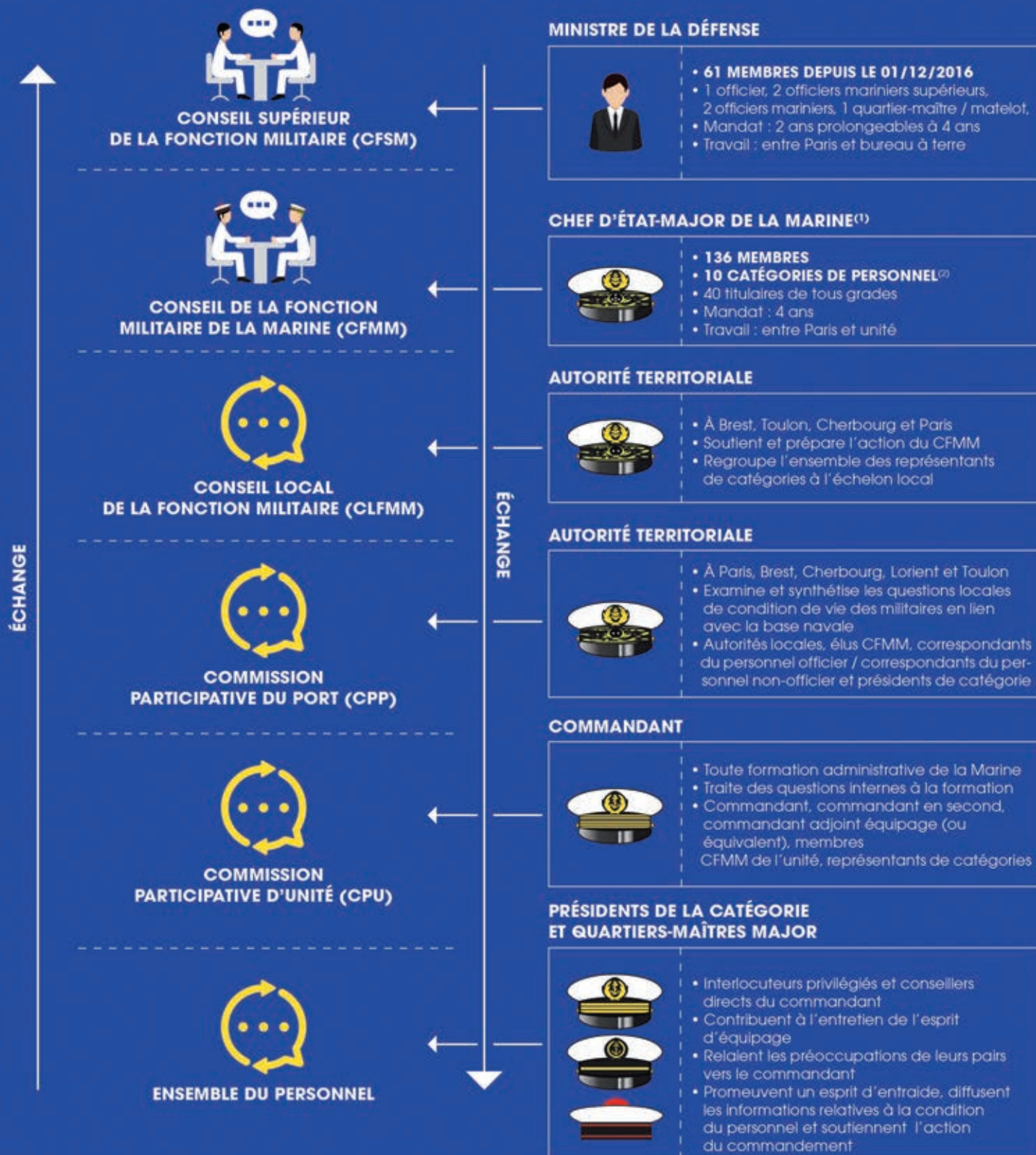
Oui, une seule. Le nombre insuffisant de marins volontaires pour s'engager dans ces instances. C'est regrettable car ces fonctions sont très intéressantes. Elles sont prenantes et s'ajoutent à toutes les autres activités professionnelles, mais il est important que les marins soient représentés par un des leurs, qui vit les mêmes contraintes, parfaitement immergé dans la vie de son unité. Les représentants de catégorie sont des marins de grande qualité qui, au-delà de leur rôle à bord, portent des sujets qui tiennent à cœur aux équipages. Il faut les soutenir et encourager les vocations.

Quel message souhaiteriez-vous leur passer ?

C'est très simple : la Marine a besoin d'eux. Être président de catégorie demande du temps, de l'énergie mais ce n'est pas rédhibitoire de l'emploi. L'investissement représente et incarne à merveille l'esprit d'équipage. Les représentants de catégorie sont le lien pour améliorer les conditions de vie et ils participent activement à la vie des unités. Ils sont un pilier de nos unités : les équipages ont besoin d'eux, le commandement a besoin d'eux, la Marine a besoin d'eux.

Propos recueillis par l'ASP Nicolas Cuoco

LES DIFFÉRENTES INSTANCES DE LA CONCERTATION



⁽¹⁾ Par délégation du ministre de la défense qui en est le président
⁽²⁾ Officiers de marine, officier spécialisé de la Marine (OSM) et administrateur des affaires maritimes (AAM), officier de marine de carrière, officier de marine sous contrat, OSM de carrière et AAM, OSM sous contrat et volontaires officiers aspirants, officiers marins supérieurs, officier marinier de carrière, officiers marins sous contrat, équipages.

La condition militaire

La condition militaire est définie par l'article L4111-1 du code de la Défense et « recouvre l'ensemble des obligations et des sujétions propres à l'état militaire, ainsi que les garanties et les compensations apportées par la Nation aux militaires. »

Elle inclut les aspects statutaires, économiques, sociaux et culturels susceptibles d'avoir une influence sur l'attractivité de la profession et des parcours professionnels, le moral et les conditions de vie des militaires et de leurs ayants droit, la situation et l'environnement professionnels des militaires, le soutien aux malades, aux blessés et aux familles, ainsi que les conditions de départ des armées et d'emploi après l'exercice du métier militaire.

Fiche technique : CFMM

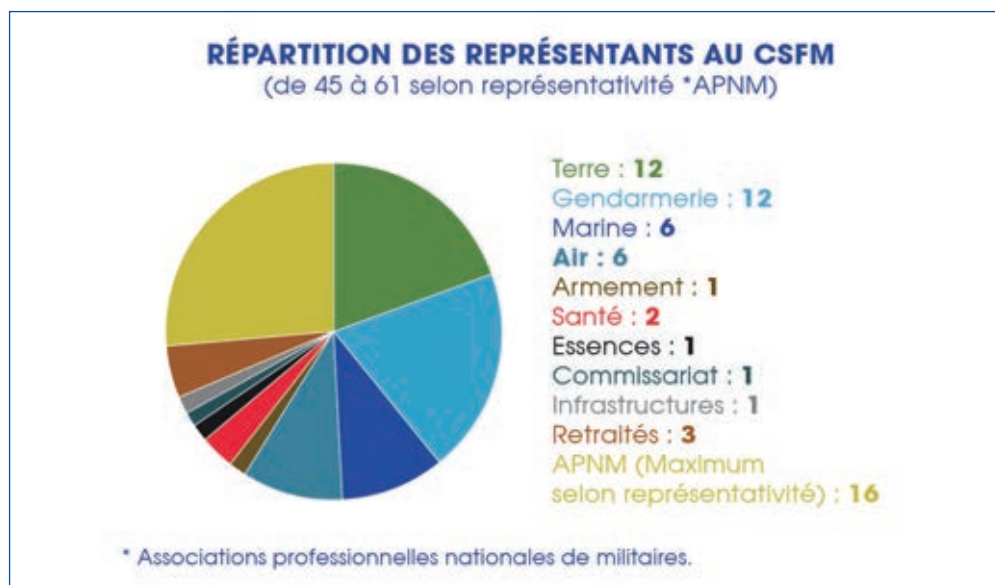
Le Conseil de la fonction militaire marine (CFMM) est composé d'un collège de 136 membres tirés au sort parmi les volontaires puis répartis :

- 12 officiers supérieurs (8 officiers de marine et 4 officiers spécialisés de la Marine ou officiers des affaires maritimes).
- 16 officiers subalternes (4 officiers de marine de carrière, 4 officiers de marine sous contrat, 4 officiers spécialisés de la Marine ou officiers des affaires maritimes, 4 officiers spécialisés de la Marine sous contrat ou aspirant) ;
- 27 officiers marinières supérieurs ;
- 53 officiers marinières (14 de carrière et 39 sous contrat) ;
- 28 quartiers-maîtres et matelots.

Leur rôle est de traiter collégialement les sujets qui touchent les marins, élire leurs 40 représentants qui siègent en session et enfin élire les 6 marins du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) : 1 officier, 2 officiers marinières supérieurs, 2 officiers marinières et 1 quartier maître et matelot.

Le saviez-vous ?

Les membres du CSFM sont exclusivement dédiés à la concertation tout en conservant les primes et indemnités attachées à l'affectation du moment de l'élection (NBI, primes embarquée, sous-marin...) Ils occupent un bureau à terre où ils travaillent selon un cycle d'environ six semaines, articulé autour de deux périodes de cinq jours de travaux de groupes à Paris. Ils siègent d'office au CFMM. Le mandat est de deux ans, renouvelable une fois à la demande des intéressés.



Interview

Capitaine de vaisseau
Jacques Fayard, chef du bureau
de la condition du personnel
de la Marine (CPM)



Conditions de vie et de travail, solde, reconnaissance, réforme des retraites... autant de sujets qui concernent tous les marins et qui sont au cœur de la concertation et du dialogue interne. Parmi les moyens mis à disposition des marins pour faire entendre leur voix, le rapport sur le moral représente un lien privilégié avec le chef d'état-major de la Marine. Explications du capitaine de vaisseau Jacques Fayard, chef du bureau de la condition du personnel.

Comment exploitez-vous les informations des rapports sur le moral ?

Les rapports sur le moral (RSM) sont un lien privilégié entre le CEMM et les formations où servent des marins. Les quatre plus hautes autorités de la Marine lisent tous les RSM. Ils valident et mettent en perspective les réponses apportées par les bureaux experts de l'état-major de la Marine (EMM) et de la direction du personnel militaire de la Marine (DPMM) aux questions posées par les commandants et les représentants de catégorie. Le CEMM porte une mention manuscrite à l'ensemble des réponses faites et ne manque pas de rappeler en externe, aux parlementaires notamment, ce lien direct entre lui et les marins.

Quels conseils donneriez-vous aux rédacteurs des lettres du RSM ?

Qu'ils gardent à l'esprit qu'il s'agit d'un moyen unique pour écrire au CEMM à propos de ce que la Marine a de plus précieux : les marins eux-mêmes. Il importe bien-sûr d'éviter les deux excès antagonistes : la langue de bois ou le « défouloir », car on ne peut être entendu qu'en étant précis et constructif.

En quoi l'annexe rédigée par les présidents de catégorie est-elle importante ?

La mesure du moral est un exercice difficile, car le moral est une notion protéiforme faisant intervenir de nombreux paramètres structurels et conjoncturels. La contribution des présidents de catégorie permet de mieux appréhender les principaux facteurs de satisfaction et d'insatisfaction des marins, qui sont extrêmement variables selon les types d'affectation, les implantations géographiques et les populations concernées. La section « études sociologiques et suivi du moral » réalise la synthèse des contributions et leur mise en perspective avec les données du corps social de la Marine afin de fournir à l'EMM et aux autorités organiques des données « objectivées », nécessaires à la mise en place de plans d'actions correctrices.

Au niveau national

La concertation

La concertation fait partie intégrante de la vie militaire. Placée au niveau ministériel elle permet d'examiner les sujets fondamentaux qui concernent les militaires dans les domaines statutaires ou relatifs à leur condition, tout en respectant les spécificités liées à leur réglementation.

En 2016, le dialogue interne s'est rénové et le Conseil de la fonction militaire de la Marine (CFMM) ainsi que le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) ont évolué.

CFMM

À l'échelle nationale, les questions relatives aux conditions de vie, à l'exercice du métier

de marin ou à l'organisation du travail sont traitées par le CFMM. Ses membres exercent leur mandat bénévolement au profit de l'ensemble de la communauté des marins. Ce mandat s'ajoute aux fonctions et responsabilités qu'ils occupent dans leurs unités respectives. Comme à bord d'un bâtiment, les marins membres peuvent cumuler plusieurs casquettes.

LE CSFM :
UNE INSTANCE PERMANENTE

Le CSFM est chargé d'exprimer son avis sur toutes les questions générales relatives à la condition militaire. Cela signifie qu'il est obligatoirement saisi des projets de loi et textes d'application qui concernent les militaires dans les domaines statutaire, indiciaire et indemnitaire. Depuis le 1^{er} décembre 2016, le CSFM est devenu une instance permanente, avec des membres entièrement dédiés à leur mandat. Pour soutenir cette évolution, les textes relatifs à la concertation ont été modifiés courant 2016. ●

Les travaux menés par le CFMM et le CSFM

Rémunération

- Transposition aux militaires du NES B (Nouvel espace statutaire de catégorie B) et du NES C : calendrier de mise en œuvre, rétroactivité...
- Revalorisation des grilles indiciaires pour tenir compte de l'évolution du SMIC

Conditions de vie

- Attention portée sur le logement des militaires, notamment en Ile-de-France, et sur l'hébergement, qui a fait l'objet d'un plan d'urgence « infrastructures de vie »

Conditions d'emploi et de travail

- Rythme et charge de travail, en particulier pour certaines spécialités (fusiliers marins...) ou liés à certaines missions et opérations (Sentinelle, Cuirasse...)

Dialogue interne dans les armées

- Participation à l'ensemble des travaux sur les implications et les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) relatifs à la liberté d'association professionnelles des militaires, sur le dialogue interne dans les armées : groupes d'étude sur ces implications comme sur les conditions de travail et de vie des futurs membres du CSFM, avis sur les projets de lois, de décrets et d'arrêtés refondant l'ensemble du dispositif du dialogue interne.

Autres sujets

- Contribution des membres du CFMM à la création de la Journée du Marin
- Avis sur les décrets et arrêtés relatifs à la création du médiateur militaire
- Blessés : avis sur les textes relatifs au congé du blessé, situation des blessés en opérations
- Acquisition de bénéfices de campagne au titre de certaines opérations
- Fonds de prévoyance : avis sur les textes réformant la gouvernance de l'établissement public des fonds de prévoyance militaire et aéronautique (EPFP)



© M. MOREL/MN



© A. MANZANO/MN

Les APNM

La loi du 28 juillet 2015, actualisant la loi de programmation militaire (LPM), a engagé une réforme du dispositif de dialogue dans les armées. Tout militaire peut désormais créer ou adhérer à une association professionnelle nationale de militaires (APNM) agréées par le ministère de la Défense. Ce droit d'association instaure des capacités nouvelles d'expression collective, de conseils et d'actions juridiques, dans le respect des principes fondamentaux du statut militaire (discipline, neutralité, disponibilité). Le dialogue avec les APNM, sous réserve qu'elles respectent des critères de représentativité, s'organise pour chacune d'elles au niveau national, soit au sein du CSFM, soit directement avec les plus hautes autorités militaires et civiles du ministère de la Défense. Les APNM sont toutes référencées, avec leurs adresses internet, dans l'onglet « Dialogue et concertation » du bandeau de la page d'accueil d'Intradef.

Citons en particulier, APNM Marine coprésidée par le CV Dominique de Lorgeril, le Mjr Brice Lecat et la QM1 Fanny Morvan, dont les statuts lui donnent un fort ancrage marine nationale, et ANM XXI, dont le président est le PM Jérôme Bouché.



Retrouvez sur Colsbleus.fr l'ensemble des travaux menés par le CFMM et du CSFM



© M. MOREL/MN

2

1 & 2 Les membres du CSFM bénéficient d'une formation initiale et d'une formation continue leur permettant de procéder à l'analyse des textes.

3 Les membres du conseil partagent leur emploi du temps entre les travaux à Paris, organisés en commissions, et leur dialogue sur le terrain avec les marins dans les ports.

4 La concertation permet d'aider l'autorité dans sa prise de décision sur les sujets fondamentaux qui concernent la condition et le statut des militaires.



© MN

Interview

Capitaine de vaisseau Jean-Marc Le Quilliec, secrétaire général du Conseil de la fonction militaire de la Marine (CFMM)

Commandant, qu'entend-on par « évolution de la concertation » ?

L'évolution de la concertation concerne le renouvellement des membres du CFMM et du CSFM, la professionnalisation du CSFM et l'arrivée des associations professionnelles nationales de militaires (APNM). Ces structures sont toutes en place depuis le 1^{er} décembre dernier. Désormais les conseils seront renouvelés pour partie tous les deux ans. Les prochaines élections se tiendront fin février 2018 et j'attends de très nombreux volontaires.

Qu'est-ce que cela implique concrètement pour les marins ?

L'influence des conseils est bien souvent méconnue des marins car les textes réglementaires issus de leurs travaux paraissent tardivement. Désormais, avec un CSFM permanent, ils pourront être publiés plus rapidement.

Avec la professionnalisation du CSFM, ne craignez-vous pas un certain décalage par rapport aux réalités du terrain ?

Non. Les six marins du CSFM ont une grande expérience de la Marine et travaillent avec les majors conseillers, le CPO et le bureau CPM. Ils sont membres d'office du CFMM, participent aux débats qui préparent les sessions du conseil et sont présents aux CLFMM. Ils ont également choisi de rester dans leur port d'affectation. Tout concourt donc à leur donner une excellente vision du terrain.



© A. MANZANO/MN

4

Témoignage



© E. PHILIPPOT/MN

Capitaine de corvette Hyacinthe Le Grand, marin membre du CSFM

« Nous devons absolument garder un contact régulier et étroit avec le terrain grâce aux réseaux qui existent déjà : les majors conseillers, les présidents de catégorie... Nous utilisons donc nos réseaux pour avoir de la remontée d'informations. Les six membres du CSFM sont implantés à Toulon, Brest et Paris. Nous recroisons des informations entre nous pour dégager plus facilement des problématiques. Nous sommes répartis en trois commissions au sein du CSFM. Une orientée sur le statut, une sur la rémunération et une sur le soutien social. Charge à nous de convaincre les membres des autres commissions de travailler sur tel ou tel sujet qu'on aurait vu émerger par notre collecte d'informations auprès des marins. Tout cela en lien avec les autorités car, en bons marins, il est important de composer avec le courant pour atteindre son objectif. »



Retrouvez sur Colsbleus.fr l'interview des cinq autres marins membres du CSFM

Votre défense commence au large

à jour au 15/01/2017

BREST, LORIENT, LANVÉOC-POULMIC, LANDIVISIAU, L'ILE LONGUE

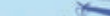
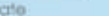
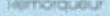
x4	Sous-marin nucléaire lanceur d'engins - SNLE	x1	Bâtiment-base de plongeurs démineurs - BBPD	x9	Lynx
x2	Frégate multi-missions - FREMM	x36	Rafale Marine - RA	x10	Alouette II
x3	Frégate anti-sous-marin - FASM	x4	Falcon 10 M	x6	Xingu
x1	Bâtiment de commandement et de ravitaillement - BCR	x5	Falcon 50 M	x1	Patrouilleur côtier de gendarmerie
x5	Patrouilleur de haute mer - PHM	x10	Atlantique 2 - ATL2	x5 unités	Groupe de fusiliers marins (GFM) et compagnies de fusiliers marins (CIFUSL)
x8	Chasseur de mines - CMT	x2	Hawkeye - E2C	x6 unités	Commandement maritime
x1	Bâtiment hydrographique et océanographique - BHO	x6	Calman Marine - NH90		
x3	Bâtiment hydrographique - BH	x1	Dauphin SP		
x1	Bâtiment d'expérimentations, d'essais et de mesures - BEEM	x1	Groupe de gendarmes maritimes		
x1	Remorqueur de haute mer - RHM				

Océan Pacifique

POLYNÉSIE FRANÇAISE
Papeete

LE 2^e ESPACE MARITIME MONDIAL EST FRANÇAIS. 21 FOIS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

POLYNÉSIE FRANÇAISE

x1		x2		x1		x1			
	Frégate de surveillance - FS		Remorqueur portuaire côtier - RPC		Patrouilleur côtier de gendarmerie		Alouette III		
x1		x1		x2		x2		x1	
	Bâtiment multi-missions - B2M		Patrouilleur de service public - PSP		Falcon 200		Dauphin N3+		Détachement de Fusiliers marins

CHERBOURG

x3	Patrouilleur de service public - PSP	x2	Patrouilleur côtier de gendarmerie
x2	Bâtiment-base de plongeurs démineurs - BBPD	x1	Dauphin SP
x1	Calman Marine - NH90	x1 unité	Compagnie de fusiliers marins (CIFUSL)
x1	Groupe de gendarmes maritimes		

DÉPLOIEMENT GRAND NORD

ZONE MARITIME MANCHE

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
Saint-Pierre
DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE

DAKAR

x1 Falcon 50 M
Dakar

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFFIC
CLIPPERTON

ANTILLES
Fort-de-France

ST-PIERRE-ET-MIQUELON

x1 Patrouilleur

GUYANE

x1 Patrouilleur léger guyanais - PLG
x1 Patrouilleur type P400

ANTILLES

x2 Frégate de surveillance - FS
x1 Bâtiment de transport léger - BATRAL
x1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
x1 Panther
x1 Alouette II
x1 Détachement de Fusiliers marins

ZONE MARITIME ATLANTIQUE

COMPOSANTE OCÉANIQUE DE LA DISSUASION EN PERMANENCE, AU MOINS

EN PARC (C'EST-À-DIRE LES AÉRONEFS EN FLOTTILLE + LES AÉRONEFS EN MAINTENANCE MAJEURE), L'AÉRONAUTIQUE NAVALE COMPTE :

Groupe aérien embarqué :
42 Rafale, 3 Hawkeye

Patrouille et surveillance maritime :
22 Atlantique 2, 8 Falcon 50M, 5 Falcon 200

Hélicoptères de combat et de sauvetage :
18 Caiman, 17 Lynx, 16 Panther, 3 Dauphin N

Aéronefs de soutien et de service public :
6 Dauphin SP, 2 Dauphin N3+, 20 Alouette III, 6 Falcon 10M, 11 Xingu

TOULON, MARSEILLE, ST-MANDRIER, HYÈRES



DÉPLOIEMENT MER NOIRE

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE
OPÉRATION SOPHIA - FRONTX

DÉPLOIEMENT MÉDITERRANÉE ORIENTALE
OPÉRATION CHAMMAL

DÉPLOIEMENT OCÉAN INDIEN ET GOLFE ARABO-PERSIQUE
OPÉRATION CHAMMAL - LUTTE CONTRE LE TERRORISME - LUTTE CONTRE LA PIRATERIE (ATALANTE) - SÉCURISATION DES VOIES MARITIMES STRATÉGIQUES

PATROUILLE OCCASIONNELLE

NOUVELLE-CALÉDONIE



DÉPLOIEMENT GOLFE DE GUINÉE
MISSION CORYMBE

LA RÉUNION, MAYOTTE, ÎLES ÉPARSES
PORT DES GALETES
Le Port



TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

ZONE MARITIME SUD
OCÉAN INDIEN

LA RÉUNION



ZONE MARITIME
OCÉAN INDIEN

WALLIS-ET-FUTUNA
Mata-Utu
NOUVELLE-CALÉDONIE
Nouméa

OCÉAN PACIFIQUE

ZONE MARITIME
NOUVELLE-CALÉDONIE

1 SOUS-MARIN NUCLÉAIRE LANCEUR D'ENGINS EN PATROUILLE DEPUIS 1972

«Cette coopération a permis de standardiser les procédures»

CF Marco Taedcke,

commandant la frégate *Augsburg*

La frégate *Augsburg* vient de terminer avec succès son second déploiement en un an au sein du groupe aéronaval français engagé pour lutter contre Daech en Irak et en Syrie. Dans le cadre de l'opération Chammal, rencontre avec le CF Marco Taedcke, commandant la frégate *Augsburg*.



© DR

COLS BLEUS : Quel a été votre rôle au sein du GAN lors des deux déploiements de l'*Augsburg* pour les missions Arromanches 2 et 3 ?

CF MARCO TAEDCKE : La frégate a eu pour mission de protéger le porte-avions contre toute menace susceptible de survenir, lui garantissant ainsi la liberté d'action nécessaire pour assurer ses activités aériennes sans entrave. La protection d'une unité majeure fait partie des missions principales pour lesquelles les frégates ont été conçues et pour lesquelles les équipages sont régulièrement formés et entraînés. Si les frégates de la classe *Bremen*, dont la frégate *Augsburg* fait partie, sont spécialisées dans la chasse anti-sous-marine, elles peuvent apporter une contribution significative en matière de protection contre des vecteurs ennemis aériens et de surface. Dans le cadre de son dernier déploiement, la frégate *Augsburg* s'est vue attribuer la mission de commandement de la guerre anti-sous-marine qu'elle a assurée en alternance avec la frégate française *Jean de Vienne*. Concourant à la synthèse de la situation tactique et à la défense contre des menaces potentielles, les tâches réalisées par la frégate ont nettement amélioré la sécurité des

opérations aériennes. Ainsi, notre bâtiment a été engagé tant au niveau de la Plane Guard Waiting Station que dans le cadre de la Plane Guard Station (positions de sauvegarde sur l'arrière du porte-avions en cas de crash aéro).

CB : Au quotidien, comment a fonctionné l'intégration de l'*Augsburg* ?

CF M. T. : L'intégration de la frégate *Augsburg* au sein du groupe aéronaval *Charles de Gaulle* a été remarquable. Cela s'explique, d'une part, par le fait que notre bâtiment et son équipage ont effectué deux fois cette mission en une seule année et, d'autre part, par une solide coopération de plusieurs décennies entre les marines française et allemande. Cette coopération, qu'elle s'inscrive dans un cadre binational, otanien ou européen, a permis de standardiser et de partager les procédures, d'améliorer notre connaissance commune et notre interopérabilité sur le plan des matériels à une échelle permettant une

intégration réciproque et rapide.

Ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'existe plus aucun potentiel d'optimisation.

CB : Quels retours d'expérience en tirez-vous ?

CF M. T. : L'engagement de la frégate *Augsburg* a été une opportunité d'évaluer, en termes de mise en pratique, les procédures nationales et multinationales, les structures et tactiques sous un angle critique. Quant à la capacité de commandement, le dialogue intense instauré devrait être poursuivi.

De manière générale, le déploiement de formations allemandes au sein de groupes aéronavals crée de précieuses occasions pour gagner en expérience dans un contexte opérationnel complexe et exigeant. La prise en compte de ces enseignements par des procédés, structures et doctrines d'emplois améliorés génèrent une plus grande efficacité de notre action militaire commune. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LE LV FRANÇOIS SÉCHET



La frégate *Augsburg* intégrée au GAN.

«Les relations franco-allemandes sont profondément ancrées»

CF Michael Sichler,

officier de la Deutsche Marine (Marine allemande), stagiaire de la 24^e promotion de l'École de guerre française

Chaque année, quatre officiers allemands sont stagiaires à l'École de guerre française et réciproquement. Le CF Sichler répond à nos questions.



© DR

COLS BLEUS: Quel est votre parcours et à quelles occasions avez-vous travaillé avec la Marine française ?

CF MICHAEL SICHLER: Depuis le début de ma carrière d'officier dans la Marine allemande, j'ai régulièrement eu l'opportunité, au gré des activités de formation et des affectations, d'avoir des échanges personnels et de coopérer avec des camarades de la Marine française. J'ai commencé ma formation d'officier en 1998 avec un élève-officier français à l'École navale de Mürwik à Flensburg. Nous avons suivi la même formation avant que je débute mes études de pédagogie à l'université de la Bundeswehr de Hambourg. Plus tard, au cours d'affectations dans le domaine « navigation et

opération » sur des frégates de type F123, j'ai eu l'occasion de coopérer, en mer cette fois-ci, avec des marins français. La mission Finul⁽¹⁾, au cours de laquelle nous étions engagés avec la frégate *La Fayette* pendant plusieurs semaines sur la même zone d'opérations, a constitué le point culminant de cette coopération. J'ai ensuite été affecté à l'OTAN à Brunssum (Pays-Bas) où la coopération ne se limitait plus uniquement à la Marine. Dans un environnement interarmées, j'ai occupé le poste d'officier de coordination Joint Assessment. À ce titre, j'ai travaillé avec des camarades français, dans le cadre de projets et d'exercices. Après avoir rejoint le quartier général de l'OTAN à Bruxelles, je suis désormais stagiaire de la 24^e promotion l'École de guerre (à Paris) qui compte des officiers de nationalités française et étrangères. J'ai d'ailleurs choisi de rédiger mon mémoire sur le thème des « relations navales franco-allemandes depuis 1955 ».

CB: Quels sont, selon vous, les points forts de la coopération franco-allemande ?

CF M. S.: Je dirais sans hésitation que c'est le programme d'échange d'élèves-officiers conclu en 1993 entre les écoles navales française et allemande. Ce programme est unique. Chaque année, des élèves-officiers allemands suivent la formation française et vice-versa. Cette formation croisée d'une durée de cinq à six ans renforce de manière déterminante la conception commune et permet de créer une relation solide et durable entre les deux marines. Plus encore, elle constitue une preuve de la confiance mutuelle, puisqu'il s'agit là

de confier la formation de militaires de son propre pays à un pays partenaire.

Bien entendu, cette coopération repose également sur d'autres piliers. Ainsi, par exemple, dans des travaux d'état-major ou l'exercice des fonctions de chef du quart, les deux nations n'hésitent pas à confier des postes de responsabilité à des militaires du pays partenaire. Les succès de cette coopération sont visibles lors d'opérations et de manœuvres communes. Par ailleurs, certains officiers d'échange sont affectés en tant qu'instructeurs au sein des écoles navales alors que d'autres servent comme officiers supérieurs au niveau ministériel. Les marines française et allemande démontrent régulièrement leur capacité d'interopérabilité et d'action conjointe. C'est en cela que réside, à mes yeux, le véritable point fort de ces relations profondément ancrées.

CB: Au quotidien, quels sont les défis à relever pour faire vivre cette coopération ?

CF M. S.: Je crois que la coopération qui existe entre nos deux marines est assez solide et qu'il n'est pas nécessaire de parler de défis. Je choisirais plutôt le terme de chances, puisque nos forces navales sont capables, sans préavis, de coopérer sur le plan tactico-opérationnel. La participation à des opérations communes menées par l'OTAN et par l'UE en sont la preuve. Sur le plan opérationnel, nos marines sont donc bien préparées pour agir ensemble. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LE LV FRANÇOIS SÉCHET

(1) Force intérimaire des Nations unies au Liban.

«Excellence professionnelle, pugnacité et enthousiasme»

Amiral Christophe Prazuck,

chef d'état-major de la Marine

À l'aube de cette nouvelle année, l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine, dessine le portrait de la Marine. Renouvellement des moyens, amélioration des conditions militaires, engagements opérationnels forts... Le cap est précis et repose sur l'implication de chaque marin.



COLS BLEUS : Quels sont les principaux jalons pour la Marine en 2017 ?

AL CHRISTOPHE PRAZUCK : Nous conduirons des opérations à un rythme certainement très soutenu. Toutes nos composantes seront employées. La conduite des opérations navales rythmera notre année. Leur succès est ma première priorité.

Dans le cadre du renouvellement de ses moyens, la Marine attend en 2017 l'entrée en service de la capacité missile de croisière naval sur FREMM (dont la quatrième unité, l'*Auvergne*, sera livrée à l'été), la signature du contrat FTI, le début de la rénovation des *Atlantique 2* et l'admission au service actif en Guyane de la *Confiance*, le premier patrouilleur taillé sur mesure pour cette région.

Enfin, 2017 verra la poursuite des mesures d'amélioration de la condition militaire décidées par le ministre de la Défense dans le cadre du plan d'amélioration de la condition du personnel (création de l'indemnité d'absence cumulée, extension aux fonctions de protection-sécurité de l'indemnité de sujétion spéciale d'alerte opérationnelle...) et la concrétisation de celles annoncées par le président de la République devant le Conseil supérieur de la fonction

militaire en novembre 2016 (revalorisation significative de l'indemnité de sujétion d'absence du port-base, de l'indemnité de mise en œuvre et de maintenance des aéronefs et de l'indemnité spéciale de sécurité aérienne, monétisation de deux nouveaux jours de permissions complémentaires planifiées). Le chantier de la rénovation de notre modèle de ressources humaines restera ouvert, avec l'augmentation de nos effectifs – pour la première fois en cinquante ans –, un renforcement de la formation des QMF et la poursuite de la dynamique de la garde nationale, qui permettra la croissance de notre réserve opérationnelle.

CB : Le niveau des engagements opérationnels sera-t-il aussi soutenu qu'en 2016 ?

AL C. P. : Je n'ai aucune raison de penser que le niveau des engagements opérationnels de 2017 soit inférieur à celui de 2016. En effet, je constate que :

- la protection de notre dissuasion nucléaire, qui entame sa 46^e année de présence ininterrompue, réclame des moyens croissants face à une augmentation de l'activité sous-marine en Atlantique ;
- comme l'a dit le Premier ministre, la lutte



contre le terrorisme est sans doute l'affaire d'une génération ; notre présence est permanente sur les deux façades maritimes qui encadrent le Proche-Orient, la Méditerranée orientale et le golfe Arabo-Persique ; sur et autour du territoire national, la posture de défense maritime du territoire nous impose un effort continu ;

- dans de nombreuses régions du monde, on constate la construction de bâtiments de combat à un rythme inédit depuis la Seconde guerre mondiale. On les croise désormais dans des zones parfois très éloignées de leurs ports-bases ;

- nos ZEE, qui sont immenses, riches en ressources naturelles et parfois contestées, réclament plus que jamais une surveillance soutenue, avec des moyens qui se renouvellent (bâtiments multi-missions, patrouilleurs légers guyanais) mais qui restent encore en-deçà du format nécessaire.

CB: Quels sont les impacts du chantier de rénovation à mi-vie du porte-avions *Charles de Gaulle* pour la Marine ?

AL C. P.: Le prochain arrêt technique majeur du PA *Charles de Gaulle* (ATM2), d'une durée de 18 mois d'avril 2017 à l'été 2018, sera à la fois l'occasion d'une opération majeure de maintenance (rechargement du combustible nucléaire) et d'un programme d'armement de rénovation à mi-vie des systèmes qui datent de la construction du bâtiment (conception dans les années 80 et réalisation dans les années 90). Il permettra une reprise des activités opérationnelles courant 2018.

Le respect des délais impartis sera possible grâce à l'implication, aux côtés des industriels et des organismes de soutien, des marins du *Charles de Gaulle*, qui conduiront eux-mêmes près de la moitié des travaux de cet arrêt technique.

Le maintien des savoir-faire du groupe aérien embarqué représente un enjeu essentiel de cette période d'immobilisation. Ainsi, outre la pratique des appontages simulés sur piste à Landivisiau, une partie des *Rafale Marine* pourrait être déployée au Proche-Orient pour contribuer aux opérations contre Daech, et nos pilotes continueront d'entretenir leur qualifi-

cation à l'appontage grâce aux liens que nous entretenons avec la Marine américaine. Durant l'arrêt technique majeur du *Charles de Gaulle*, les BPC disposeront des capacités de projection de puissance démontrées pendant l'opération Harmattan, et l'entrée en service du MDCN ajoutera une arme souple et puissante à nos capacités de frappe dans la profondeur.

CB: Quelles sont vos attentes vis-à-vis des marins en 2017 ?

AL C. P.: J'attends de vous excellence professionnelle, pugnacité et enthousiasme. Excellence professionnelle, car vos concitoyens comptent sur vous. Vous êtes des marins militaires, professionnels de la mer. Vous mettez



en œuvre des outils complexes et coûteux au service de leur défense, qui est au cœur de leurs préoccupations.

Pugnacité, car je sais que l'année qui s'ouvre sera exigeante. Vous serez de nouveau absents souvent et longtemps. Vous ferez face à un niveau de danger important en mer, dans les airs et sous l'eau, à terre, en opérations. Le maintien en condition opérationnelle des équipements les plus anciens réclamera des efforts, du dévouement et de l'imagination.

Enthousiasme, car vous pouvez être fiers de la Marine que vous servez, la première d'Europe par le spectre de ses capacités et l'intensité de ses engagements opérationnels. Enthousiasme, car le renouvellement de la flotte est lancé et nous livrera des unités aux capacités exceptionnelles. Enthousiasme, car les mesures décidées pour l'amélioration de la condition militaire auront un impact sensible. Enthousiasme enfin, car le sens de nos missions est manifeste, compris du plus grand nombre. La Marine est essentielle à notre pays, le travail de chaque marin est essentiel à la Marine.

Je sais pouvoir compter sur vous. ●



PUISSANCE NAVALE RUSSE ET CONFLIT SYRIEN

Du déni d'accès à la projection de puissance

Le retour des stratégies de puissance étatiques est désormais une évidence régulièrement rappelée par les hautes autorités militaires⁽¹⁾. La sphère maritime n'y échappe pas : la Chine⁽²⁾ et la Russie sont ainsi deux acteurs majeurs qui réinvestissent le champ naval depuis le golfe d'Aden jusqu'à la Méditerranée. Dans ce contexte, le récent déploiement du Groupe aéronaval russe (GAR) autour du porte-avions *Admiral Kuznetsov* pour participer à l'action militaire russe en Syrie marque une nouvelle étape dans la montée en puissance de la Russie.



© MN

Le *Kuznetsov* : en s'installant durablement au large de la Syrie, le GAR (Groupe aéronaval russe) occupe un espace aéromaritime potentiellement contraignant pour notre liberté d'action.

L'année 2007 marque le retour de la puissance navale russe après un long effacement, dans un contexte international tendu (indépendance du Kosovo, élargissement de l'OTAN, bouclier antimissiles...). Couplé à l'emploi de l'aviation à long rayon d'action dans le ciel européen, ce retour sera marqué en décembre 2007 par la sortie du croiseur *Moksva* en Méditerranée et la

sortie du GAR en Arctique, les deux forces convergeant dans le golfe de Gascogne, après des escales remarquées en France. Dès lors, la Russie ne cessera ses démonstrations périodiques de puissance navale au service d'une stratégie plus large de pression sur le proche Occident, en jouant savamment de l'ambivalence de ses actions. Dans cette logique, le conflit syrien va jouer un rôle d'accélérateur.

LE THÉÂTRE SYRIEN COMME NOUVEAU RÉVÉLATEUR

À partir de 2013, le théâtre syrien va devenir le catalyseur du retour de la puissance russe dans le jeu diplomatique, avec des manifestations navales significatives. La crise de l'été 2013⁽³⁾ marque une occupation du terrain maritime sans précédent par la flotte russe : en l'espace de quelques jours, la mer Noire va se vider des escadres russes qui vont quadriller le canal de



© MN

Un MIG-29 russe: malgré la perte de deux appareils, l'activité aérienne du *Kuznetsov* démontre un savoir-faire aéronaval peu répandu.

Syrie et développer un écosystème maritime autour de la base navale de Tartous, dont le rôle stratégique va dès lors aller croissant. Ce faisant, la Russie va développer une stratégie de déni d'accès maritime et aérien avec le déploiement progressif de systèmes anti-aériens à proximité du littoral syrien. À partir de 2015, ce déni d'accès va se doubler d'une démonstration technologique de projection de puissance depuis la mer, en parallèle des frappes de l'aviation : tir de missiles de croisière SSN30A Kalibr depuis des corvettes en mer Caspienne fin 2014, depuis le sous-marin *Rostov-sur-Don* fin 2015 et récemment depuis la frégate *Grigorovitch* fin 2016. Ce faisant, la Russie met en place une forme de « puissance navale continentale »⁽⁴⁾ en montrant son aptitude à frapper depuis ses enclaves de la mer Noire et de la mer Caspienne. En parallèle, les Russes s'installent durablement à terre dans la Syrie utile, pour peser sur le cours du conflit et soutenir le gouvernement alors en difficulté. Les bâtiments de la Marine française régulièrement déployés en Méditerranée orientale vont ainsi assister à l'émergence progressive du « fait maritime russe ». L'arrivée du GAR fin 2016 marque une accentuation sans précédent de cette émergence maritime.

L'ARRIVÉE DU KUZNETSOV : UNE NOUVELLE ÉTAPE

Parti de Mourmansk en octobre, le GAR – composé d'un porte-aéronefs et d'une demi-douzaine d'escorteurs et de bâtiments de soutien – arrive au large de la Syrie mi-novembre, après un transit surveillé mais surtout très médiatisé. En affichant sa participation aux frappes terrestres dans le cadre de la bataille d'Alep, la Russie franchit un seuil supplémentaire, en montrant sa capacité à déployer durablement une force aéronavale pour peser sur la manœuvre terrestre et soutenir sa posture diplomatique offensive. Malgré ses difficultés logistiques (illustrées par l'affaire du ravitaillement à Ceuta) et bien que son poids tactique soit sans doute à relativiser (un MIG-29 puis un Su-33 se sont abîmés en mer peu après l'arrivée du GAR, et l'essentiel du travail de frappe au sol est réalisé par les aéronefs russes basés à terre), il n'en demeure pas moins que l'activité d'un groupe aérien moderne depuis un porte-aéronefs apte à durer au large d'une côte dépasse la simple démonstration de savoir-faire technologique observée jusqu'ici. En occupant un espace aéromaritime considérable, la Marine russe prend ainsi un ascendant qu'elle n'avait pas jusqu'ici. Comme le souligne le CF François Lagrange dans un récent article⁽⁵⁾,

c'est bien notre aptitude à opérer depuis la haute mer sans opposition qui est en cause. Le ministre de la Défense français évoque également la stratégie de déni d'accès russe au Levant : « *J'observe aussi, s'agissant des systèmes antiaériens déployés, que ni Daesh ni l'insurrection ne possèdent d'aéronefs : il n'est donc pas difficile de deviner qui ils viseraient.* »⁽⁶⁾ La même logique s'applique pour le déploiement du GAR, et il faut en tirer les conséquences : après 25 ans de projection de puissance occidentale aéroterrestre en toute liberté, la présence de l'*Admiral Kuznetsov* et de ses satellites devant la Syrie suggère que les rapports de force se joueront de plus en plus en haute mer. ●

CF THIBAUT LAVERNHE

(1) Entre autres : audition du chef d'état-major des armées par la commission de la défense nationale et des forces armées du 12 octobre 2016.

(2) Sur la Chine, on consultera l'étude publiée sur le site de l'IFRI par le CF Jérôme Henry : « China's military deployments in the gulf of Aden : ant-piracy and beyond » (novembre 2016).

(3) F. Lhomme et G. Davet, « Le jour où... Obama a laissé tomber Hollande », *Le Monde*, 24 août 2016.

(4) CF Pierre Rialland, « La Russie développe un concept de puissance navale continentale », *Revue de la Défense Nationale*, mai 2016.

(5) CF François Lagrange, « L'A2/D2 ou le défi stratégique de l'environnement contesté », *Revue de la Défense Nationale*, novembre 2016.

(6) Discours du ministre de la Défense lors de la clôture de l'université d'été de la Défense le 6 septembre 2016.

vie des unités

L'école atomique La soixantaine dynamique

L'école atomique La soixantaine dynamique

Le 9 novembre s'est tenue la leçon inaugurale du cours d'ingénieurs en génie atomique de l'École des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA), sous la présidence du vice-amiral d'escadre Lozier, inspecteur de la Marine nationale. L'occasion de revenir sur les 60 ans de l'organisme de formation de référence pour toutes les compétences nucléaires des armées.

Le haut niveau académique de l'école atomique (bac+2 à bac+6) existe depuis ses débuts, en relation directe avec le double défi scientifique et opérationnel de la dissuasion nucléaire française. L'école est aussi en prise directe avec les forces armées (Force océanique stratégique, Force d'action navale, Forces aériennes stratégiques) pour lesquelles la fourniture de personnels de tous niveaux formés aux aspects de l'exploitation nucléaire est vitale. La devise de l'EAMEA pourrait donc être « de la science à la pratique », dans les trois grands domaines de formation que sont la propulsion nucléaire, les armes nucléaires et la sécurité nucléaire. Les enseignements dispensés à l'EAMEA s'appuient sur un corps professoral de haut niveau, des enseignants militaires expérimentés en matière d'exploitation nucléaire de défense et un réseau d'experts partenaires. L'école entretient des collaborations denses avec ses partenaires (INSTN⁽¹⁾, CEA/DAM⁽²⁾, Areva/TA⁽³⁾, DCNS) et participe à la formation d'autres écoles d'enseignement



M. Klein, directeur de recherche au CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), spécialiste de la physique quantique et docteur en philosophie des sciences, a prononcé la conférence inaugurale sur le thème « Einstein et les ondes gravitationnelles ». À ses côtés, le VAE Jean-Louis Lozier, inspecteur de la Marine nationale (IMN) et le CV Laurent Mandard, commandant de l'EAMEA.



À l'occasion du 60^e anniversaire de l'école, les partenaires militaires, industriels, scientifiques et universitaires de l'EAMEA ont pu (re)découvrir les activités de l'école et du Groupe d'études atomiques (GEA) et apprécier la diversité des enseignements, des plus théoriques aux plus appliqués, dispensés dans plus de 30 cours et stages de bac+2 à bac+6.

supérieur (Centrale-Supélec, École des mines de Nantes, ENSICAEN⁽⁴⁾, ESIX⁽⁵⁾). Après 60 ans d'excellence entretenue au profit de la dissuasion nucléaire, l'école continue d'évoluer. En 2016, le nouveau cursus de formation des atomiciens de la Marine a été mis en place et l'EAMEA a été certifié pour l'une des premières formations PCR de niveau 3 au plan national. Un partenariat mis en place avec l'Institut universitaire technologique (IUT) de Saint-Lô (Manche) participe au recrutement d'élèves atomiciens de bon niveau. ●

CV LAURENT MANDARD

- (1) Institut national des sciences et techniques nucléaires.
- (2) Direction des applications militaires du CEA.
- (3) Activité propulsion et réacteurs de recherche d'Areva.
- (4) École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen.
- (5) École supérieure d'ingénieurs de l'université de Caen Normandie.

Publicité

Réserve opérationnelle

Garde nationale renforcée

La réserve opérationnelle de la Marine intègre la Garde nationale voulue par le président de la République, pour renforcer la sécurité du pays. CC GÉRALD BOTA

Composée des réserves opérationnelles des armées, de la gendarmerie et de la police, la Garde nationale annoncée par le président de la République le 12 octobre dernier répond à plusieurs objectifs : accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français, apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse et favoriser l'union nationale face aux menaces actuelles. Pour la Marine, le renforcement de la

sécurité se traduit par la protection de ses points d'intérêts vitaux (bases navales, bâtiments de combat...), la surveillance accrue du littoral national et des approches maritimes ou encore la participation à la cyberdéfense. L'objectif de 250 réservistes recrutés a été atteint en 2016. Il faudra doubler cet effort en 2017 et 2018 pour atteindre un effectif de 6 000 marins réservistes, tout en continuant à rajeunir la réserve et à augmenter la durée moyenne des contrats d'engagement pour passer de 26 à 32 jours/an.

Mesures issues du projet « Réserve 2019 »

• Amélioration de l'administration des réservistes :

- Réduction du délai d'obtention du contrôle élémentaire de sécurité, de la visite médicale et du paiement de la solde
- Dématérialisation du bon unique de transport

• Mesures d'incitation au profit des réservistes :

- Prime annuelle de fidélité
- Allocation d'études
- Participation au financement du permis de conduire « permis B »

• Mesures de modernisation des outils numériques de la réserve :

- Création, sur le site www.etremarin.fr, d'une page « Devenez réserviste »
- Modernisation du site interarmées des réserves militaires (SIRèM) www.reserve-operationnelle.ema.gouv.fr
- Mise en service au printemps 2017 du site « réserve 2019 du ministère de la Défense » qui permettra aux jeunes issus du civil de se porter volontaire pour la réserve

Info

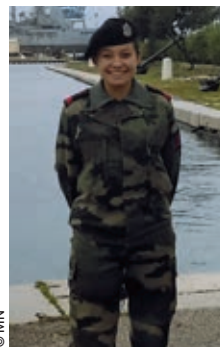


Jobs d'été dans la réserve

Un matelot est payé 60 € par jour, en étant souvent nourri et logé. C'est une opportunité pour lui de découvrir la Marine, au service de son pays en équipage avec des marins d'active.

TÉMOIGNAGE

Matelot (R) Melissa Toilliez, réserviste de 19 ans affectée au groupement de fusiliers marins de Toulon



© MN

Pourquoi vous êtes-vous orientée vers la réserve opérationnelle ?

Je suis à la recherche d'expériences variées. La réserve me permet d'apprendre la vie en collectivité grâce aux nombreuses

activités pratiquées dans mon emploi. Cela me permet de me dépasser dans l'effort. J'apprends à gérer la fatigue, le stress et les contraintes liées au métier de militaire. La Marine m'apporte aussi une vision différente du monde civil où j'évolue dans ma vie personnelle. Je rencontre aussi des personnes d'horizons différents. Avant de m'engager, je souhaite vivre une première expérience pour être sûre de prendre la bonne décision.

Avez-vous parlé de la réserve opérationnelle autour de vous ?

Oui, j'ai déjà deux personnes autour de moi qui sont intéressées pour contribuer à la protection de notre territoire et défendre nos valeurs après les attentats. Je suis heureuse d'avoir réussi à convaincre mes amis que la réserve est une très bonne expérience. J'ai la volonté de servir mon pays. Mon futur engagement dans les armées, si ma candidature est retenue, s'inscrira pleinement dans ma démarche et dans mes objectifs de vie.

Au GFM, il y a peu de femme. Est-ce que cet environnement n'est pas trop difficile ?

Non pas du tout, car nous sommes très bien encadrés et soutenus par les gradés. Il faut avoir du caractère et un peu de ré pondant pour faciliter l'intégration dans ce milieu plutôt masculin. L'activité sportive nous demande de fournir des efforts constants pour développer notre endurance. Grâce à la cohésion et l'esprit d'équipe, nous arrivons à dépasser nos limites physiques et morales.

Info



Pour découvrir le détail des mesures incitatives, suivez le lien <http://www.colsbleus.fr/articles/9194>



Modernisation

Nouveau statut pour l'École navale

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'École navale (EN) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel constitué sous la forme de grand établissement (EPSCP-GE). Explications.

CF DOMINIQUE DOS SANTOS ET EV2 ÉLINE LE BARS

Depuis 2007, et l'adoption de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) a accéléré sa modernisation.

Précurseur du changement de statut, un groupement d'intérêt public a permis à la Marine nationale de s'associer à Thalès, l'ENSAM (École nationale supérieure d'arts et métiers) et DCNS pour financer certains travaux de recherche. L'existence depuis 2000 de l'Institut de recherche de l'École navale (IRENav) répond aux attentes de la Commission des titres de l'ingénieur en réalisant le couplage de l'enseignement et de la recherche.

Un nouveau cap est franchi en 2013 avec la création des communautés d'universités et d'établissements (COMUE), autorisant la mise en commun de moyens et le regroupement physique de certains établissements. Pour suivre

ces évolutions et adhérer à ces COMUE, détenir le statut d'établissement public devient indispensable pour l'École navale. Une équipe de projet voit le jour et est dédiée à la transformation de l'EN.

Ce travail aboutit le 21 octobre 2016 avec la sortie au *Journal officiel* du décret créant l'EPSCP-GE École navale. Cette transformation est donc l'aboutissement de dix années de réflexion, dont quatre de travail intensif avec le soutien actif de plusieurs services de la Marine et du ministère de la Défense. Ce projet s'inscrit au service d'une ambition forte pour l'École navale : promouvoir son excellence scientifique en matière d'enseignement et de recherche, et conserver un diplôme d'ingénieur reconnu. Au-delà de la consolidation du diplôme d'ingénieur, ce nouveau statut donne à l'EN une plus grande autonomie financière, afin de développer ses capacités de recherche.

TÉMOIGNAGE

Questions au contre-amiral Benoît Lugan, directeur général de l'EPSCP-GE École navale



Quels sont les changements attendus pour les élèves ?

La création de l'EPSCP-GE ne change pas fondamentalement la vie des élèves de l'École navale. L'adoption de ce statut main-

tient les conditions pour la pérennité du diplôme d'ingénieur qui leur sera délivré.

Le fait que l'établissement public soit créé sous la forme de grand établissement (GE) garantit la poursuite des traditions historiques de l'EN et le maintien d'un amiral à la barre. Le statut ne porte en rien atteinte aux deux autres piliers de la formation des officiers de marine que sont les formations maritime et militaire. Il permet en revanche d'élargir plus facilement le champ de la recherche.

Et pour l'organisation de l'école ?

L'École navale est dorénavant dirigée par un directeur général et administrée par un conseil d'administration (CA) qui définit les orientations stratégiques. Composé de 25 membres, il sera réuni pour la première fois en avril prochain. Le président du CA est élu parmi quatre personnalités qualifiées, nommées par le ministre de la Défense. Ces personnalités sont issues du monde de la recherche et des grandes industries de la défense. Des représentants civils et militaires du personnel participeront également à cette instance de gouvernance. L'EN ne sera pas pour autant indépendante de la Marine nationale. La Direction du personnel militaire de la Marine assure sa tutelle, au nom du ministre de la Défense et pour le compte du chef d'état-major de la Marine. Par ailleurs, elle veillera au maintien de la qualité de l'enseignement dispensé. La Marine nationale et le ministère de la Défense sont représentés au CA, aux côtés d'autres administrations de l'État.

Être mécatronicien Un choix fort, une formation exigeante

L'évolution des technologies navales et le renouvellement en cours des bâtiments de surface et sous-marins ont nécessité de faire évoluer les compétences de nos marins et les manières de développer ces nouvelles compétences. Ouverte en 2016, la mention complémentaire mécatronique est une formation innovante d'un an – en alternance – qui mélange mécanique, électronique et informatique industrielle avant même le recrutement dans la Marine.

CF PASCAL MONFORTE ET L'ÉQUIPE MÉCATRONIQUE DE L'ÉCOLE DES SYSTÈMES TECHNOLOGIE ET LOGISTIQUE NAVALS

Le 24 novembre, en présence de leurs familles et de représentants de l'Éducation nationale, ces élèves ont confirmé un choix fort. D'abord, leur motivation pour une formation post-baccalauréat exigeante et innovante, développant des compétences polyvalentes attendues pour un mécanicien ou un électricien sur un bâtiment de nouvelle génération. Ensuite, leur motivation pour un engagement au sein de la Marine : ils effectuent cette année de formation sous statut temporaire de réserviste, avant de postuler en juillet 2017 pour un premier contrat de maistrancier ou de quartier-maître et matelot de la flotte. Tous internes au Pôle Écoles Méditerranée depuis septembre 2016, les élèves alternent des périodes dans des lycées partenaires de l'Éducation na-

tionale et des périodes de formation en milieu professionnel, au sein des plateaux techniques de l'École des systèmes, technologies et logistique navals (ESTLN), l'une des quatre écoles du PEM.

COOPÉRATION EXEMPLAIRE AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Initiée il y a 30 ans au niveau post-BEP, la collaboration Éducation nationale et Marine nationale est aujourd'hui une réalité dans plus de 60 lycées partenaires dans toute la France (filiales techniques, aéronautique, restauration) sur les baccalauréats professionnels. C'est aussi une coopération plus récente, en particulier pour un objectif de recrutement à l'École de maistrance, sur le niveau BTS (brevet de technicien supérieur).



© MN

Si la collaboration entre l'Éducation nationale et la Marine est ancienne et fructueuse, c'est la première fois qu'elle est poussée à un tel niveau dans l'élaboration d'une formation. L'Éducation nationale, la Marine et les acteurs de l'industrie navale ont ainsi œuvré pour que le référentiel de la mention complémentaire « Mécatronique navale » réponde aux nouveaux besoins des professionnels de la mer : des compétences polyvalentes au croisement des systèmes mécaniques, électrotechniques, de réseaux et d'automates.

Les équipes pédagogiques de l'ESTLN et des deux lycées partenaires (Languevin à la Seyne-sur-Mer et Cisson à Toulon) ont travaillé ensemble au programme de l'année, à l'élaboration des travaux pratiques, aux modalités des évaluations. Aujourd'hui, en pleine coopération, elles suivent la progression des élèves, rythmée par les périodes d'évaluations pratiques et les conseils de classes.

PREMIÈRE ÉTAPE STRUCTURANTE POUR UNE CARRIÈRE DANS LA MARINE

Depuis le début de la formation, les 30 mécatroniciens se comportent en équipage : ils travaillent ensemble, s'entraident. Adhérant aux valeurs de la Marine et recherchant un cadre discipliné et structurant, ils se projettent dans l'avenir et expriment tous une volonté bien mûrie de s'engager. Ils savent que la formation acquise leur permettra de faire partie de l'équipage de bâtiments les plus modernes mettant en œuvre des techniques de pointe. Aujourd'hui, la moitié d'entre eux est volontaire pour une carrière au sein des forces sous-marines.

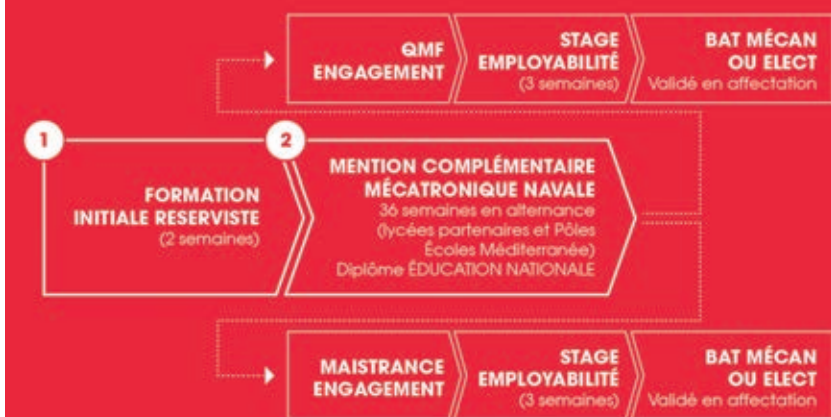
Quel que soit leur choix de carrière (longue ou courte), de spécialité (mécanicien ou électricien) ou professionnel (surface ou sous-marins), ces jeunes marins armés de leurs belles



Pour plus d'informations, consultez le site www.etremarin-complementaire-mecatronique-navale



CURSUS DE MECATRONICIEN



© A. GALBARD/MN

L'ESTLN

L'École des systèmes, technologies et logistique navals, héritière du Groupe écoles des mécaniciens, est l'une des quatre écoles du Pôle Écoles Méditerranée.

Traduisant le mouvement de transformation de la Marine, l'ESTLN s'adapte pour répondre aux évolutions technologiques des bâtiments de surface et des sous-marins : acquisition de nouvelles plateformes d'instruction, c'est-à-dire banc hydraulique avec supervision numérique, simulateur de conduite de plateforme, automates de dernière génération, développement d'une pédagogie plaçant l'élève au plus près des situations professionnelles représentatives de son futur emploi.

À l'issue d'une formation initiale de deux semaines, le futur élève mécatronicien obtient le statut de réserviste. Il peut alors s'inscrire à la mention complémentaire « Mécatronique navale » qui se déroule sur une année scolaire, pendant laquelle il développe les compétences d'un mécanicien ou d'un électricien ayant vocation à être affecté sur un bâtiment de surface ou sur un sous-marin mettant en œuvre des systèmes automatisés de dernières générations.

UN SOLIDE SOCLE PROFESSIONNEL

Une fois le diplôme obtenu par l'élève, la Marine offre un emploi au sein de ses forces, soit en tant que quartier-maître de la flotte, soit en proposant au jeune recruté de rejoindre l'École de maistrance. La formation en école se termine par un stage « employabilité » : les mécatroniciens suivent un module de lutte contre les sinistres à l'École des systèmes, technologies et logistique navals à Saint-Mandrier (ESTLN) et au Centre de formation pratique et d'entraînement sécurité de Toulon (CFPES). Objectif : des marins prêts à servir sur leurs premières unités. Ces nouveaux marins sont alors affectés à bord des unités les plus modernes de la Marine où ils sont mis en situation et observés entre 6 et 18 mois suivant la filière empruntée. À l'issue de cette période, les commandants d'unité peuvent proposer la délivrance du brevet d'aptitude technique de la spécialité.



© M. BREBEL/MN

Le 24 novembre 2016, le commandant du PEM remettait aux 30 élèves de la première promotion de la mention complémentaire « Mécatronique navale » leurs galons de matelots de première classe.

qualités et de leur solide formation seront aptes à contribuer à la réussite des opérations de la marine de demain.

La campagne de recrutement pour la rentrée de septembre 2017 a commencé : 48 mécatroniciens seront sélectionnés pour cette nouvelle promotion.



© L. BOUILLON/MN

QM1 Hugo Dufrane

Membre élu du Conseil supérieur de la fonction militaire

Son parcours

2009: Préparation militaire marine à Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor).

2010: Entrée à l'École des mousses (promotion QM Jules Saffray).

2011-2014: Affectation sur le patrouilleur de haute mer *Premier Maître L'Her*, secteur LAS (lutte au-dessus de la surface).

2014: Membre élu au CFMM.

2014-2015: Brevet d'aptitude technique (BAT) Défecteur.

2015-Janvier 2016: Alerte au sein de la Force d'action navale à Brest.

Février 2016: Sémaphore Beg Melen (Île de Groix, Morbihan).

Décembre 2016: Rejoint le CSFM (Conseil supérieur de la fonction militaire) comme membre à temps plein.

Meilleurs souvenirs

« Sans hésitation : mon premier embarquement sur le *Bélem*. J'étais arrivé à l'École des mousses depuis quelques semaines à peine lorsque j'ai eu mon premier embarquement à bord du *Bélem*. J'ai été impressionné par le cadre qu'imposait ce vieux gréement, dernier trois-mâts barque français. Cette première expérience a été une véritable découverte du milieu marin et de ses exigences : les premiers quarts, l'entretien du navire, les postes de manœuvre... Cette expérience et les souvenirs que j'en garde ont marqué le début de ma vie de marin. »

© MN



© J. HARY/MN



© J. HARY/MN

Focus

Sémaphore de Beg Melen

À sa construction par Louis Jacob en 1806, sous Napoléon 1^{er}, le sémaphore de Beg Melen était alors un poste de guet établi sur la côte ouest de l'île de Groix, chargé de surveiller les approches maritimes et de signaler par signaux optiques toute activité ennemie. Le sémaphore fait aujourd'hui partie des 59 stations de la chaîne sémaphorique réparties sur les 5 800 kilomètres de côtes métropolitaines. Les marins affectés à Beg Melen sont chargés de surveiller l'espace maritime de la pointe de Trévignon à la barre d'Étel (trafic commercial, approches maritimes). Aider le Cross Etel (centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) lors des opérations de sauvetage, communiquer avec les usagers de la mer (avertissement urgent de navigation - Avurnav), diffuser la météo sur zone comptent parmi leurs missions. Ce travail polyvalent met en contact les marins avec

les acteurs locaux (Société nationale de sauvetage en mer - SNSM, gendarmerie, douanes, affaires maritimes, port de Lorient).



© Y. ELISABETH/MN

«**A**u cours de ma troisième, j'ai été stagiaire à la préparation militaire marine à Saint-Quay en 2009, avec pour objectif de découvrir le milieu militaire. Ainsi, j'ai pu consolider mon projet professionnel et j'ai intégré l'École des mousses à l'âge de 16 ans. Après quelques années embarquées, j'ai décidé en 2014 de postuler au Conseil de la fonction militaire de la Marine (CFMM) pour représenter les quartiers-maîtres et matelots (QMM). Cette expérience est extrêmement intéressante et enrichissante car j'ai pu apprendre beaucoup auprès de mes camarades des autres unités de la Marine. À la suite de la rénovation de la concertation, j'ai été élu au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) pour également être le porte-parole des QMM. La Marine recrute beaucoup de jeunes et nous nous devons donc, à mon sens, d'aider le commandement à comprendre quels sont nos besoins et nos attentes, pour trouver des solutions. Le CSFM a cette particularité d'être interarmées, un véritable atout permettant ainsi aux différentes armées d'échanger et ainsi

de mieux se connaître et mieux se comprendre. Cette place au sein du conseil est indispensable et constitue un très bon outil de communication pour faire remonter nos problèmes. Détaché de mon unité pendant la durée de mon mandat, je suis membre de la commission « conditions de vie, social, hébergement ».

PROPOS RECUEILLIS PAR
L'ASP ÉLISA PHILIPPOT



© CSFM



© AXEL MANZANO/MN

Dans le cockpit du Caïman de la 33F

Réactivée en décembre 2011 sur *Caïman Marine*, dont elle a été la première flottille équipée, la 33F opère depuis la base d'aéronautique navale (BAN) de Lanvéoc-Poulmic, mais aussi à partir des frégates multi-missions (FREMM) sur lesquelles un détachement permanent met son expertise au profit de la maîtrise du milieu aéromaritime dans toutes ses dimensions (lutte anti-sous-marin, lutte antisurface, contre-terrorisme maritime). Les capacités du *Caïman Marine* et ses performances apportent à la FREMM, un outil de premier ordre dans le combat aéromaritime, particulièrement adapté aux menaces modernes pour la lutte anti-sous-marin, mais aussi au profit de missions de surveillance maritime et de soutien (secours en mer, logistique, transport de commandos). Embarquement avec le détachement de la 33F à bord de la frégate *Aquitaine*. LV CLÉMENTINE FESTAL



© A. MONOT/MN

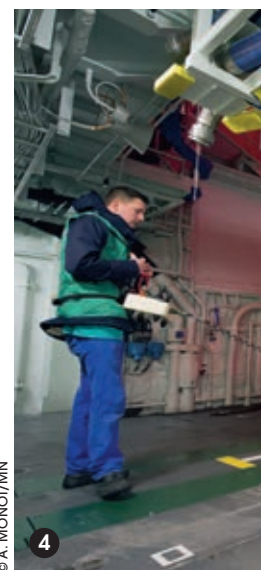


© A. MONOT/MN

1 Dans le cockpit du *Caïman*. Capable également de réaliser des missions de sauvetage en mer et de surveillance maritime, l'équipage multi-tâches du *Caïman Marine* contribue à la défense maritime du territoire.



© A. MONOT/MN



© A. MONOT/MN



2 Dernière minute avant le décollage du *Caïman Marine* de la plate-forme aviation de la frégate *Aquitaine*. Le directeur de pont d'envol est prêt.

Pourquoi *Caïman* ? Il évoque le milieu amphibie dans lequel le *Caïman* évolue, ainsi que les qualités que l'on attend de lui : aptitude à se fondre dans l'environnement, à observer et à libérer une énergie importante au moment voulu pour apporter l'effet militaire recherché.

3 L'hélicoptère *Caïman* sur la plate-forme aviation avant son entrée dans le hangar. Compte tenu de sa masse et de ses dimensions d'une part, et de ses pales et son pylône de queue à repliage automatique d'autre part, le *Caïman Marine* peut opérer à partir de frégates, du porte-avions ou des BPC (bâtiments de projection et de commandement). Il répond aux spécificités de l'embarquement à la mer, pour une mise en œuvre par mer forte (roulis 10°) et un vent de 50 nœuds.

4 Un technicien de la 33F télécommandant un tracteur range le *Caïman* dans le hangar de la frégate.



5 Préparation d'une opération de lutte anti-sous-marine dans le cargo de l'hélicoptère *Caïman*. L'équipage du *Caïman Marine* n'est constitué que de trois personnes : un pilote, un Tacco « *Tactical coordinator* » (coordinateur tactique), tous deux dans le cockpit, et un SENSO (opérateur senseurs) qui fait également office de chef cargo et de treuilliste.

1 Dans le cockpit du *Caïman*. Le pilote procède à l'appontage sur la frégate à la nuit tombante. La grande manœuvrabilité et l'agilité de l'appareil lui permettent d'assurer des missions de jour comme de nuit même dans de très mauvaises conditions météo.

2 Le *Caïman Marine* est un hélicoptère de combat, ou « hélicoptère embarqué multi-luttes ». Il peut être équipé d'un « kit combat » composé d'éléments propres à la lutte anti-sous-marine (sonar, lance bouées acoustiques, torpilles...). Ici, en vol stationnaire, le *Caïman* descend son sonar pour l'immerger.

3 L'hélicoptère *Caïman* décolle du pont d'envol de la frégate sous le regard de l'officier de quart aviation. Outre un harpon et des pales repliables, le *Caïman Marine* est équipé d'un radar de veille, d'un FLIR d'observation (senseur infrarouge à longue portée), d'un sonar, de bouées, d'une liaison de données tactiques cryptée (L11) et de torpilles. Il sera bientôt équipé d'un missile air-mer. Ces équipements sont nécessaires au combat aéromaritime au profit de la protection rapprochée de la FREMM.



© A. MONOT/MN

© A. MONOT/MN

© A. MONOT/MN

© A. MONOT/MN

© A. MONOT/MN



© A. MONOT/MN

4 Un technicien de la flottille 33F effectue les vérifications de routine sur l'hélicoptère avant un vol. Le *Caïman* dispose de nombreuses innovations technologiques, notamment dans l'emploi de matériaux composites au niveau de la structure et de l'intégration de systèmes modulaires utilisant la technologie numérique. C'est le premier hélicoptère de série doté de commandes de vol électriques et équipé d'un système complet de dégivrage.



© A. MONOT/MN

5 Les pilotes de l'hélicoptère *Caïman* participent au briefing avec l'état-major de la frégate. Ils préparent un vol de détection sous-marine.

6 Opération de maintenance réalisée par un technicien de la flottille 33F sur le *Caïman* dans le hangar de la frégate. À bord de l'*Aquitaine*, c'est en totale autonomie que le détachement procède au maintien en condition opérationnelle de l'aéronef pour que la frégate puisse disposer en tout temps de cet outil indispensable.

7 Capable de voler à la vitesse maximale de 160 nœuds (295 km/h), malgré ses 8 tonnes (à vide), l'hélicoptère dispose d'une autonomie de 4 heures de vol et peut embarquer jusqu'à 3 tonnes de charge supplémentaire. Ici, en vol avec un *Rafale Marine*, le *Caïman* met en œuvre son système de « contre-mesures » utilisant des leurres.

Circumnavigation

La vie épicée de Jean(ne) Barret



Née le 27 juillet 1740 à La Comelle en Bourgogne, Jeanne Barret est enterrée en Dordogne, là où elle est décédée le 5 août 1807 à l'âge de 67 ans. Longtemps oubliée, sa vie a pourtant été un véritable roman d'aventures ! Jeanne Barret est en effet la première femme à avoir réussi un tour du monde à la voile, dans des conditions – il est vrai – bien particulières...

deux crapahutent dans les forêts, grimpent sur les rochers, ou encore traversent les rivières. Pour veiller sur son maître, le valet doit aussi toujours porter son fusil, une gibecière, le matériel de notes et des provisions. Dans son récit, Commerson fait d'ailleurs référence à lui comme sa « bête de somme », et l'intéressé se taille une réputation de force et de courage, ne reculant devant aucun terrain défavorable. Outre ces explorations, le valet assiste également son maître pour cataloguer les spécimens et noter des observations.

JEANNE EST DÉMASQUÉE !

Mars 1768, les marins de *L'Etoile* et de *La Boudeuse* débarquent dans un véritable paradis. C'est Tahiti, ou plutôt « La Nouvelle-Cythère », comme l'a surnommée le chef d'expédition, le grand Bougainville. Le cadre est enchanteur. Le climat apaisant. Les femmes sont délicieuses et leurs danses ensorcelantes. Un détail intrigue les locaux : le valet du botaniste. C'est une femme, c'est sûr ! Jean Barret ou plutôt Jeanne Barret est démasquée. Le scandale est total. « *Je ne suis ni un homme, ni une femme mais du troisième sexe, je suis un eunuque* », se défendra l'intéressée devant l'équipage très remonté. Pour blanchir la réputation de son maître, Jeanne raconte sa vie à Bougainville. Elle est la fille de Jeanne Pochard et de Jean Barret, paysan de leur état. Elle est née le 27 juillet 1740 dans une petite bourgade de Bourgogne, à La Comelle, au nord-ouest d'Autun. Elle raconte son enfance et son adolescence qu'elle doit sûrement enjoliver pour émouvoir le commandant. Une certitude : c'est en entrant au service du docteur Commerson au début des années 1760, comme gouvernante, qu'elle a appris à lire et à écrire. Elle s'est éprise de son « maître », jeune veuf de 13 ans son aîné. Son intelligence et sa vivacité d'esprit auront sans nul doute séduit le docteur Commerson. Quand ce dernier reçoit l'invitation à se joindre à l'expédition de Bougainville autour du monde, il est effondré. Il se sait en santé mauvaise. Sa passion pour la botanique est heureusement intacte et dévorante. Il doit partir mais Jeanne doit l'accompagner. Elle sera son infirmière, son assistante et plus. Or embarquer sur un bateau pour une femme est impossible. Sa compagne va ainsi se travestir en homme. Jeanne devient Jean. Une supercherie dont elle assume la pleine responsabilité

Hiver 1767, la flûte *L'Etoile* traverse l'Atlantique pour rejoindre la frégate *La Boudeuse*, commandée par le comte Louis-Antoine de Bougainville⁽¹⁾. Les deux voiliers vont alors pouvoir entamer de concert un tour du monde au nom du Roi de France et pour la Science. Une circumnavigation à l'époque très périlleuse. À bord de *L'Etoile*, 120 marins, 3 savants de qualité, dont Philibert Commerson⁽²⁾, ont embarqué. Ce médecin et botaniste ne se sépare jamais de son valet de chambre, un dénommé Jean Barret très

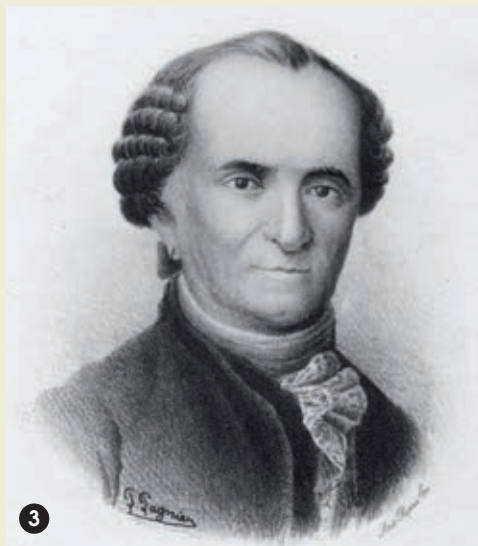
taciturne. Les deux ne se mêlent que rarement à l'équipage et restent d'ailleurs enfermés la majeure partie du temps dans leur cabine. Printemps 1767. Bientôt les côtes d'Amérique du Sud. Première escale à Rio de Janeiro, puis à Montevideo. À terre, les savants n'en finissent plus d'explorer la faune et la flore alors totalement inconnues. Des trésors de la nature qu'il leur faut impérativement inventorier. Le docteur Commerson dort très peu : 4 heures par nuit. Sa santé vacille mais il est obsédé par ses recherches. Il peut heureusement compter sur le soutien sans faille de Jean Barret. Eux

© ARCHIVES NATIONALES



devant Bougainville après un an de travers-tissement. Bon prince, le chef d'expédition autorise le couple à rester à bord de *L'Etoile* et à poursuivre leur voyage jusqu'à l'archipel des Mascareignes. Mais la vie de Jeanne devient un enfer à cause de l'équipage. Elle ne quitte plus ses pistolets chargés au cas où...

© ARCHIVES NATIONALES



1 Jeanne Barret, son seul et unique portrait en "garçon". Les Polynésiens auraient reconnu à l'œil, et à l'odeur – plus qu'au parfum, après des mois de traversée – le faux valet. Jeanne Barret est de ce fait la première vahiné « popa'a » (blanche) à avoir mis le pied à terre à Tahiti.

2 À Tahiti, les Polynésiens ne mirent que quelques instants pour découvrir que l'assistant du botaniste Philibert Commerson était une femme !

3 Philibert Commerson (1727-1773) : médecin, explorateur et naturaliste (il a notamment donné son nom au dauphin de Commerson que les marins croisent au large des Kerguelen). C'est lui qui consentit à (et souhaita ?) embarquer avec Jeanne, devenu son valet « Jean Baré », pour un tour du monde.

4 Le comte Louis-Antoine de Bougainville (1729-1811) : officier de la Royale, navigateur et explorateur français. Un protégé de Madame de Pompadour – plus familier des salons que des océans (selon certains historiens) – qui est passé à la postérité grâce à son tour du monde, à une fleur (le bougainvillier) et à l'ouvrage de Denis Diderot : *Supplément au voyage de Bougainville*.

JEANNE EST EXEMPLAIRE

Novembre 1768, le botaniste et sa compagne laissent Bougainville filer vers l'Europe. Sur l'Isle-de-France – l'île Maurice aujourd'hui – un ami accueille le couple. C'est l'intendant Pierre Poivre⁽³⁾, dont la mission sur l'île consiste à acclimater des plantes à épices pour concurrencer les comptoirs hollandais. Philibert et Jeanne poursuivent avec plus de sérénité leurs études des végétaux, des animaux et des volcans dans tout l'archipel des Mascareignes. Dans une maison vétuste, le couple entasse ses récoltes dans des caisses où les scorpions prolifèrent. Avec l'aide de sa compagne, le naturaliste va créer le Jardin de Pamplemousse. Mais sa santé décline. Le 13 mars 1773, Philibert Commerson décède à Flacq des suites d'une pleurésie à l'âge de 46 ans. Voilà sa compagne avec pour seule ressource une quantité d'observations phénoménales, soit 32 caisses scellées contenant 5 000 espèces (dont 3 000 décrites comme nouvelles) ramassées au cours de leur périple et dûment inventoriées. Caisses avec lesquelles elle rentrera à Paris dès qu'elle le pourra. Des collections⁽⁴⁾ que le Roi appréciera et que des savants comme Buffon, Lacépède ou Jussieu n'hésiteront pas à piller sans vergogne. Si les travaux de Commerson avaient été publiés, nul doute qu'il aurait été considéré comme l'un des plus grands naturalistes du Siècle des Lumières.

© ARCHIVES NATIONALES



retour en France, ce qu'accomplira le couple deux ans plus tard, faisant de Madame Jeanne Dubernat, née Barret, la première femme à accomplir un tour du monde. Le couple s'installe à Saint-Aulaye-de-Breuilh⁽⁵⁾, un petit village de Dordogne. Le 13 novembre 1785, Jeanne est reçue à Versailles par Louis XVI en personne, qui lui fait verser une rente à vie de 200 livres pour ses mérites en tant qu'aide botaniste de Commerson. Le Roi-Soleil est formel : « *Jeanne Barret a partagé les travaux et les périls de ce savant avec le plus grand courage* », c'est écrit noir sur blanc. Elle est même désignée comme « *une femme extraordinaire dans cette aventure autour du monde* », et ce malgré « *la faveur d'un déguisement* ». La voilà adoubée et reconnue.

Elle décédera le 5 août 1807 à l'âge de 67 ans. Son destin ne va pourtant guère intéresser ses contemporains, Révolution oblige sûrement. Sa réhabilitation sera longue. En 2012, des botanistes vont enfin lui rendre hommage grâce à la découverte en Amérique du Sud d'une espèce de Solanaceae⁽⁶⁾ qu'ils nommeront *Solanum baretiae* en son honneur. Un clin d'œil tout trouvé pour Jeanne Barret, figure de proue de l'exploration scientifique française. Un destin trop longtemps oublié dans nos livres d'histoire. L'affront est en partie réparé. À quand un film au cinéma à sa gloire ?

STÉPHANE DUGAST

(1) Louis-Antoine de Bougainville (1729-1811) officier de la Royale, navigateur et explorateur français. Il a mené en tant que capitaine, de 1766 à 1769, la première circumnavigation officielle française.

(2) Philibert Commerson (1727-1773) médecin, explorateur et naturaliste. Son nom est parfois écrit par ses contemporains *Commerçon*, conformément à la prononciation.

(3) Pierre Poivre (1719-1786) horticulteur, botaniste, agronome, missionnaire et administrateur colonial français devenu Intendant des Isles de France et de Bourbon (1767-1772).

(4) Ces collections ont rejoint le Muséum national d'histoire naturelle (Jardin des Plantes) à Paris et que l'on peut toujours admirer aujourd'hui.

(5) Actuellement la commune de Saint-Antoine-de-Breuilh en Dordogne.

(6) La famille Solanaceae – Solanacées est une famille qui comprend environ 95 genres pour environ 2 500 espèces. Ce sont des arbustes, des arbres, des plantes herbacées et des lianes qui poussent aux Mascareignes (La Réunion, Maurice et Rodrigues).

EN SAVOIR PLUS

- *Une femme globe-trotter avec Bougainville : Jeanne Barret (1740-1807) de Carole Christinat*. Revue française d'histoire d'outre-mer, Volume 83, Numéro 310, 1996.

- *Jeanne Barret Première femme ayant fait le tour du monde en bateau, déguisée en homme de Monique Pariseau*. (Marcel Broquet) - 2010.

- *The Discovery of Jeanne Baret: A Story of Science, the High Seas, and the First Woman to Circumnavigate the Globe* de Glynis Ridley. (Broadway books).

JEANNE EST RÉHABILITÉE

Veuve et sans ressources sur l'Isle-de-France, Jeanne Barret ouvre un cabaret-billard à Port-Louis. Elle rencontre Jean Dubernat, un officier du régiment royal Comtois, qu'elle épouse le 17 mai 1774. Grâce à ce mariage avec un militaire, les autorités ne peuvent lui refuser son

loisirs

Musique Livres Cinéma Expos Spectacle BERTRAND DUMOULIN, MARIE MOREL, ÉLISA PHILIPPOT, PHILIPPE BRICHAUT, STÉPHANE DUGAST

■ | Pour un embarquement Patrimoine sauvegarde



PARCE QUE SAVOIR VIVRE À BORD D'UN BÂTIMENT DE COMBAT DE LA MARINE N'A RIEN D'INNÉ, BERTRAND GALIMARD FLAVIGNY ET MAËLLE HILIQUIN ONT ÉCRIT CE LIVRE POUR DONNER AUX NOUVEAUX EMBARQUÉS QUELQUES REPÈRES. Destiné aux réservistes et utile à tous, cet ouvrage permet de partager le patrimoine de la Marine ; à chaque marin, même ancien, d'y découvrir certaines anecdotes ou précisions sur l'origine des mots et usages en vigueur dans la Marine. Le lecteur y trouvera ainsi l'origine du célèbre pompon rouge, l'explication de l'ordre « sur le bord », d'où viennent les appellations de « chouf », « crabe » et de « bidel » ou encore, à quand remonte le port de la cravate noire. L'auteur évoque également les grands marins qui ont marqué l'histoire et dont plusieurs bâtiments portent aujourd'hui le nom.

Tout le mérite de cet ouvrage est de rappeler les traditions de la Marine, d'en préciser le sens en les reliant à l'histoire et au rôle même de la Marine, si bien résumé dans cette phrase du cardinal de Richelieu : « La première chose qu'il faut faire est de se rendre puissant sur la mer, qui donne entrée à tous les États du monde. » (BD)

Pour un embarquement, CF (R) Bertrand Galimard Flavigny et EV1 (R) Maëlle Hiliquin, Éditions centmillemilliards, 22 €.

le saviez-vous ? ●

Violon

Sur les bâtiments de la Marine, ce terme ne désigne ni l'instrument à quatre cordes, ni le local servant à garder les marins sanctionnés d'arrêts assortis d'une période d'isolement. Il s'agit d'un système servant à maintenir la vaisselle sur les tables des carrés en cas de mauvaise mer. Constitué de structures modulables qui peuvent être assemblées, il se fixe sur les tables aux moyens de vis de serrage fonctionnant selon le principe d'un étai. Aujourd'hui bien souvent en métal, les violons étaient à l'origine constitués d'un plateau amovible qui s'emboîtait ou se fixait sur la table. Il était percé de trous dans lesquels on enfonçait des chevilles de bois de façon à créer des emplacements pour poser plats, assiettes et verres afin qu'ils soient maintenus. Ils ont été dénommés violon, à cause des chevilles, qui se manœuvrent comme les clés de l'instrument de musique. Au carré, lorsque les violons sont sortis, ce n'est pas la fête ! (PB).

■ | Titouan Lamazou, œuvres vagabondes Dessine-moi la vie !

Skipper de renom mais également carnetiste de voyage talentueux, Titouan Lamazou sait raconter en images le monde, ou plutôt son monde. Des dessins de son enfance à ses dessins récents, ce beau-livre nous dévoile les œuvres vagabondes de cet artiste voyageur et humaniste également peintre de la Marine. « L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme », écrivait André Malraux. Titouan l'artiste marin-bourlingueur lui donne amplement raison. De page en page, le lecteur découvre ainsi son œuvre colorée, magnifique, mystérieuse, sombre d'un bout à l'autre du monde. (EP)

Titouan Lamazou, Œuvres Vagabondes 1965-2015, Éditions Gallimard Loisirs, 256 pages, 25,90 €.

● | Escales au musée 44^e salon de la Marine

Parrainé par Jacques Perrin, le 44^e Salon de la Marine se tient au Palais de Chaillot du 1^{er} février au 6 mars 2017. Cet événement soutenu par une campagne participative, marque le début de la campagne de rénovation du Musée national de la Marine. Une soixantaine d'artistes de disciplines diverses ont été sélectionnés pour y exposer ou obtenir le titre de peintre officiel de la Marine. (SD)



■ | Les bateaux qui volent Ces fous volants !

PRÉMONITOIRE, LE NAVIGATEUR ÉRIC TABARLY DISAIT : « UN JOUR, TOUS LES BATEAUX VOLERONT. » ET IL AVAIT RAISON ! Cet ouvrage le prouve : tout ce qui vole sur l'eau est raconté avec détails et minutie. En fins connaisseurs de la voile, les deux auteurs nous le prouvent : les bateaux sont désormais faits pour égratigner la surface des océans et atteindre des vitesses folles, en s'affranchissant de la résistance et de la traînée. Des prototypes aux navires de demain, en passant par ceux de la coupe de l'America, l'imagination de l'homme ne connaît plus de limites. Décollage immédiat ! (MM)

Les bateaux qui volent, François Chevalier (textes) et Gilles Martin-Raget (photographies), Éditions Gallimard, 192 pages, 39,90 €.

■ | Remettez les pompons Haut les cœurs !

Trois années d'investissement personnel pour révéler la Marine nationale, par ses hommes, ses moyens, ses dates, ses exploits dans l'histoire de France. Richard Philippe, officier sapeur-pompier à Quimper, passionné de l'histoire, de la mer et de la Marine, propose un ouvrage atypique, préfacé par le vice-amiral d'escadre Marc de Briançon. Un format pratique et une iconographie variée qui plaira aussi bien aux passionnés qu'aux néophytes. (MM)

Remettez les pompons, Historique de la Marine nationale, Richard Philippe, 128 pages, 27 €.

■ | Capturer le large La grande aventure

« Le large fait rêver. Mais bien peu nombreux sont ceux qui ont l'occasion de le découvrir. » Un défi, une invitation ? Fabrice Amedeo, skipper et journaliste, prend la plume pour raconter les folles aventures - Vendée Globe, Route du Rhum, Volvo Ocean Race - de ces marins, là où aucun photographe ni journaliste ne va jamais. Le cosmos, les manœuvres et galères, la vie à bord en passant par les rencontres, les selfies, les portraits... Des clichés rares pour le moins saisissants, accompagnés de témoignages et récits passionnants font perdre pied au terrien. Merci pour cette belle traversée ! (MM)

Capturer le large, les marins racontent, Fabrice Amedeo, Éditions Glénat, 192 pages, 25 €.

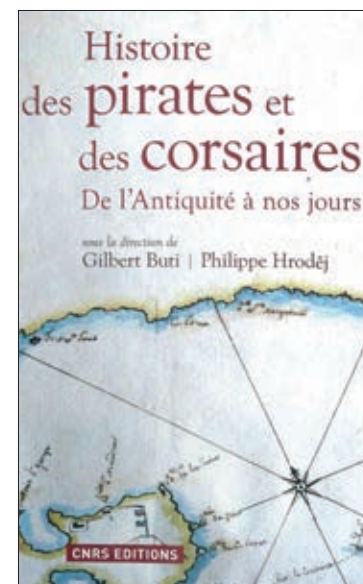


■ | Histoire des pirates et des corsaires La réalité plus riche que la fiction

L'histoire des pirates et des corsaires ne se limite pas aux vieilles histoires ou légendes de la mer des Caraïbes et aux pirates des temps modernes au large de la Somalie.

Si Jack Sparrow ou John Silver (selon les générations) ont marqué les esprits et renforcé le mythe séduisant du pirate, ils sont le produit des anecdotes et légendes ayant déjà conquis de nombreuses personnes. D'où peut donc bien provenir cette fascination pour ces brigands des mers connus pour leur cruauté ou au contraire leur humanité ? Depuis l'Antiquité, en passant par le Moyen-Âge, jusqu'à nos jours, les pirates et corsaires ont su faire parler d'eux. Gilbert Buti et Philippe Hrodej ont suivi leurs traces. Complexe et passionnant, ce voyage dans le temps embarque le lecteur à travers les mers du globe et les époques, croisant la route de Drake, Barberousse, Koxinga, Surcouf... et décortique l'évolution du statut de pirate et de corsaire. La réalité est encore plus riche que la fiction. (EP)

Histoire des pirates et des corsaires. De l'Antiquité à nos jours, sous la direction de Gilbert Buti et Philippe Hrodej, CNRS éditions, 602 pages, 26 €.



En images saurez-vous retrouver le port-base de chacun de ces bâtiments ?



B2M D'Entrecasteaux



BBPD Vulcain



FREMM Aquitaine



FS Floréal



FS Germinal



P400 La Moqueuse



PLG La Confiante



SNA Casablanca

- ☐ Toulon
- ☐ Fare Ute à Papeete en Polynésie française
- ☐ Nouméa en Nouvelle-Calédonie
- ☐ Brest

- ☐ Fort Saint-Louis près de Fort-de-France en Martinique
- ☐ Dégrad-Des-Cannes en Guyane
- ☐ Cherbourg
- ☐ Port des Galets à La Réunion

ABONNEZ-VOUS !

Envoyez ce bon de commande complété et accompagné de votre règlement à :
ECPAD - SERVICE ABONNEMENT 2 À 8 ROUTE DU FORT - 94205 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ORDRE DE : AGENT COMPTABLE DE L'ECPAD
TEL : 01.49.60.52.44

Je désire m'abonner à Cols Bleus
 Prix TTC, sauf étranger (HT)
 Je règle par chèque bancaire
 ou postal, établi à l'ordre de :
Agent comptable de l'ECPAD

☐ Je souhaite recevoir une facture



Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Localité :
 Code postal :
 Pays :
 Téléphone :
 Email :

		6 mois (5 n° + HS)	1 an (10 n° + HS)	2 ans (20 n° + HS)
Tarif normal	France métropolitaine	☐ 14,00 €	☐ 27,00 €	☐ 53,00 €
	Dom-Com	☐ 23,00 €	☐ 46,00 €	☐ 88,00 €
	Etranger	☐ 28,00 €	☐ 55,00 €	☐ 106,00 €
Tarif spécial*	France métropolitaine	☐ 11,00 €	☐ 24,00 €	☐ 46,00 €
	Dom-Com	☐ 20,00 €	☐ 41,00 €	☐ 81,00 €

(*) Le tarif spécial est conditionné par l'envoi d'un justificatif par le bénéficiaire. Il est réservé aux amicalistes, réservistes, jeunes de moins de 25 ans ainsi qu'aux personnels civils et militaires de la défense, aux maires et correspondants défense.

Publicité



ESCALES AU MUSÉE

44^e Salon de la Marine

1^{ER} FÉVRIER | 6 MARS 2017

PALAIS DE CHAILLOT | PARIS



**MUSÉE DE
LA MER**
musee-marine.fr